

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2221 - VENDREDI 30 JANVIER 2015

Forum national sur les droits humains

Plaidoyer en faveur de l'amélioration de la situation des droits de l'Homme



La police régulant la circulation aux abords du Palais du peuple

Les deux jours des travaux du Forum national sur les droits humains, gouvernance et élection en RDC à l'horizon 2016 tenu du 27 au 28 janvier à Kinshasa, ont permis aux participants de proposer des mécanismes participatifs pour un processus électoral répondant aux exigences démocratiques. Exhortation a été faite au Parlement de tenir compte des aspirations du peuple dans l'élaboration de différentes lois liées à la gouvernance du pays, et à instruire le gouvernement à doter la Céni d'un budget conséquent pour l'organisation des élections dans le respect du délai constitutionnel. Le gouvernement a été prié de libérer immédiatement et sans condition le défenseur des droits de l'Homme, Christopher Ngoy, et autres détenus d'opinion arrêtés dans la foulée des derniers événements qui ont eu lieu à Kinshasa, et à ouvrir une enquête pour établir les responsabilités des uns et des autres.

Page 12

PERMIS DE CONSTRUIRE

Le gouvernement réduit de moitié les coûts

Le gouvernement de la République a décidé de baisser de 50% les taux des droits et taxes à percevoir à l'initiative du ministère de l'Aménagement du territoire, Urbanisme et Habitat. C'est la substance de l'arrêté interministériel publié le 21 janvier 2015 et qui porte sur la fixation des taux des droits et taxes à percevoir lors de la délivrance du permis de construire. Le taux du permis de construire est désormais fixé sur la base d'un coefficient de localisation géogra-

phique et urbanistique suivant le rang de chaque entité urbaine et les catégories. Le taux de la bâtisse a subi une réforme et se calcule désormais en surface bâtie en mètre carré sur la base du coefficient de pondération des entités urbaines selon le degré de coefficient de pondération de chacune d'elle. Cette réforme marque un pas de plus dans la voie de l'amélioration du climat des affaires et des investissements en RDC.

Page 13



Un chantier sur le boulevard du 30 juin

JUSTICE

Le PGR exhume l'affaire Wivine Moleka-Vital Kamerhe

Le procureur général de la République a été instruit de pourvoir en cassation contre la décision du tribunal de grande instance de la Gombe et d'ordonner le renvoi de la cause devant le tribunal de paix de Ngaliema. Pour les avocats de Vital Kamerhe, il n'est pas question d'exhumer cette affaire étant entendu que la requérante Wivine Moleka avait renoncé à toute action judiciaire au terme d'un deal conclu en décembre 2013. Ce qui ne faiblit pas la

Cour suprême de justice dans son obstination à juger le président de l'UNC en premier et dernier ressort nonobstant l'arrangement conclu entre les deux parties. Pour rappel, Wivine Moleka poursuit Vital Kamerhe pour imputations dommageables. Ce dernier l'aurait accusé, sans preuve, d'avoir fraudé lors des élections législatives de 2011 sur la base desquelles elle avait été élue députée.

Page 13

NORD-KIVU

Les Fardc lancent « Sukola 2 » contre les FDLR

Les Forces armées de la RDC ont lancé jeudi les opérations militaires pour le désarmement forcé des rebelles rwandais des FDLR. En attendant que les chefs d'État de la région des Grands lacs adoptent une attitude claire sur le dossier FDLR après l'expiration de l'ultimatum de six mois leur accordé pour désarmer, la RDC a décidé de prendre ses responsabilités. Cette opération débaptisée « Sukola 2 » sont à dissocier de celles attendues de la Cirgl et visent à contraindre les FDLR à déposer les armes.

À la Monusco, on salue cette initiative avec promesse de mettre à contribution tous les

moyens à la disposition des Fardc conformément au mandat de la mission onusienne destiné à appuyer l'armée nationale dans le désarmement des forces négatives.

Page 13

CAN 2015-QUART DE FINALE

Les Léopards visent la qualification

Page 13

ÉDITORIAL

Allez les Rouges !

Oui, encore une fois « Allez les rouges » et faites en sorte que cette soirée du 31 janvier s'inscrive, elle aussi, en lettres d'or dans les annales du foot congolais. Vous avez fait preuve d'une telle volonté, d'une telle détermination, d'un tel courage depuis le début de la Coupe d'Afrique des Nations 2015 que rien, absolument rien n'est impossible. Aussi comptons-nous sur vous pour combler les vœux les plus ardents de notre peuple qui rêve de chanter à tue-tête avec vous son hymne national au soir de la finale qui couronnera ce combat de géants.

Il est bien vrai que plus vous avancez dans la compétition, plus les obstacles s'accumulent sur la route que vous avez choisi de suivre. La qualité des adversaires auxquels vous vous mesurez s'améliorant au fur et à mesure que s'amoindrit le nombre d'équipes en lice, vous devez relever des défis sans cesse plus grands. La fatigue aidant vous pouvez être tentés de lever, comme on dit, le pied afin de ménager vos forces et courir ainsi le risque d'être battus par moins forts que vous. Étant des hommes et non des dieux vous pouvez aussi perdre confiance en votre bonne étoile, ébranler l'unité qui vous a menés jusqu'à ce quart de finale, aspirer légitimement au calme qui suit la tempête.

Sachez que le Congo compte sur vous plus que jamais pour hisser ses couleurs tout en haut du mât qui couronne le stade où vous vous produirez demain. Il espère en effet qu'après quarante-deux ans d'absence, vous redonnerez à son peuple la fierté qui fut la sienne lorsque les Diables Rouges s'imposèrent comme la meilleure, la plus valeureuse, la plus intrépide des équipes du continent. Il sait que vous pouvez accomplir cet exploit et attend que vous vous surpassiez une fois encore demain en gagnant le quart de finale qui vous conduira plus près encore de la victoire.

Lorsque vous pénétrerez sur la pelouse du stade de Bata, souvenez-vous que le sport auquel vous consacrez votre jeunesse est un sport d'équipe. Resserrez vos rangs de telle façon que nul ne puisse miser sur les défaillances éventuelles de l'un ou l'autre de ses membres. Jouez collectif et non individuel comme vous l'ont enseigné vos maîtres. Surtout ayez confiance car nous sommes tous derrière vous. Au point où vous êtes parvenus rien, plus rien ne vous est interdit !

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

Le RDPS confirme son appartenance à la majorité présidentielle

Contrairement aux rumeurs qui courent les rues des villes congolaises faisant état du retrait du Rassemblement pour la démocratie et le progrès social (RDPS) de la majorité présidentielle, la direction de cette formation politique, conduite par son président Bernard Batchi, a eu, ce 29 janvier, une séance de travail avec le parti congolais du travail.

L'objet de ces entretiens qui étaient placés sous la direction du président par intérim de la majorité présidentielle Pierre Ngolo, a dit le porte-parole du RDPS, Julien Makoundi-Tchibinda était de faire l'évaluation, à mi-parcours, des accords politiques entre la majorité présidentielle et le RDPS.

Invité par les journalistes à justifier l'absence du parti du défunt Jean-Pierre Thystère Tchikaya à la dernière réunion de la majorité présidentielle qui était consacrée à la signature de la déclaration



Julien Makoundi-Tchibinda répondant aux questions des journalistes

sur le changement de la constitution du 20 janvier 2002, Julien Makoundi-Tchibinda a indiqué que « la réunion de ce jour n'a pas inscrit ce point à son ordre du jour ».

Interrogé sur la déclaration de la jeunesse du RDPS dans laquelle elle promet de consulter la base avant de donner son point de vue sur la question, le porte-parole du parti a insisté que « cette question n'a pas été abordée au cours de leurs entretiens ».

Notons que la majorité présidentielle traverse une fébrile crise depuis qu'une partie de ses membres ont signé la déclaration appelant au changement de la Constitution du 20 janvier 2002. Certaines formations politiques membres de cette plateforme hésitent encore de donner leur point de vue sur la question prétextant de consulter au préalable leurs bases respectives.

Roger Ngombé

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ÉLECTRICITÉ

Le syndicat Force récuse la privatisation de l'entreprise

A l'occasion du 20^e anniversaire du syndicat « Force » de la société nationale d'électricité (SNE), le président de cette structure syndicale, Rémy Batela a interpellé les travailleurs à ne pas accepter une quelconque privatisation de l'entreprise.

Il a mis à profit ces retrouvailles pour saluer la détermination des travailleurs dans la défense légale de leurs droits. « Aujourd'hui est un moment important pour notre syndicat qui, vingt ans durant, à œuvrer aux côtés d'autres syndicats pour améliorer les conditions des travailleurs dans l'entreprise

et sauvegarder l'outil de travail », a déclaré Rémy Batela. Il a rappelé aux travailleurs qu'il n'y a pas une entreprise sans les travailleurs et vice versa. Par ailleurs, il les a invités à ne pas croiser les bras en pensant que tout est obtenu.

« Il faut que chaque jour, chacun donne le meilleur de lui-même, afin de sauvegarder l'outil de travail sans lequel notre existence ne pourrait se justifier dans l'entreprise. Chacun devrait davantage mouiller le maillot, pour que la SNE soit en mesure de continuer à offrir un service public de qualité », a-t-il dit.

C'est pour cette raison, a-t-il insisté, que les travailleurs ont œuvré à

obtenir une nouvelle convention collective qui comporte en son sein une nouvelle grille salariale améliorée après vingt-quatre ans de justes luttes. « À l'endroit du directoire, c'est l'occasion de rappeler également qu'il n'y a pas de directoire sans entreprise. Il faudra garantir la bonne gouvernance pour que la SNE continue d'exister, afin que chacun puisse y trouver son compte », a-t-il martelé, avant de rappeler que chacun devra prendre conscience de la place qu'il occupe dans l'entreprise et qu'il devrait se considérer comme un maillon important pour le développement de l'outil de travail.

R.Ng.

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Coordination : Rose-Marie Bouboutou
Rédaction : Rose-Marie Bouboutou, Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcie
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

DROITS DES CONSOMMATEURS

L'Observatoire congolais forme ses membres aux méthodes de sondage

Organisée en perspective de la célébration, le 15 mars prochain, de la journée internationale des droits des consommateurs, cette formation vise à donner aux membres de cette organisation de nouvelles connaissances techniques dans la rédaction des enquêtes.

Pendant toute une journée, les 8 participants, tous jeunes, ont suivi avec intérêt les trois thèmes qui ont ponctué cette formation animée par un spécialiste en la matière. Le premier thème portant sur les concepts de base sur les méthodes de sondage a permis au formateur de renforcer les capacités techniques des participants sur les nouvelles techniques de conception d'une enquête par sondage, ainsi que les différentes étapes d'une enquête par sondage. Ce thème bien apprécié par



Les membres de l'Observatoire congolais des droits des consommateurs en formation (photo adiac)

les participants a ouvert la voie au second thème qui, lui, a porté sur les types de méthodes de sondage. À la lumière de ce thème, ils ont appris les types de méthode tribalistes et non tribalistes ainsi que les remarques de l'étude qualitative et quan-

titative. Développant le dernier thème, le formateur a appris aux membres de l'Observatoire congolais des droits des consommateurs les techniques d'élaboration d'un questionnaire d'une enquête par sondage.

En organisant cette forma-

tion, l'Observatoire congolais des droits des consommateurs vise à rendre ses membres plus efficace et performants, en vue de réaliser un premier rapport, qui sera publié le 15 mars, à l'occasion de la célébration de la journée internationale

des droits des consommateurs. « L'objectif de cette formation est de permettre aux membres de notre organisation de bien maîtriser la rédaction et le guide des enquêtes, qui vont nous permettre, lors de la célébration de la journée internationale des droits des consommateurs, le 15 mars, de publier déjà notre premier rapport », a souligné le secrétaire exécutif de l'organisation, Mermans Babounga. Il sied de rappeler que l'Observatoire congolais des droits des consommateurs a pour objectifs, entre autres, d'informer et former les consommateurs à assumer pleinement leurs droits et devoirs dans la société; de veiller au respect des droits fondamentaux et connexes des consommateurs. Il vise aussi à promouvoir et défendre les intérêts individuels et collectifs des consommateurs.

Firmin Oyé

NUMÉRIQUE

La Fondation BantuHub officialise son initiative Tech 25

L'initiative Tech 25, visant à faire du Congo une terre de technologie dans dix ans, a été lancée le, 28 janvier à Brazzaville, par le ministre Isidore Mvouba, chargé du Développement industriel et de la promotion du secteur privé.

La mise en œuvre de cette initiative est à la base de création des startups. Elle met en place des incubateurs et des hubs de technologies susceptibles de valoriser les compétences locales ainsi que la promotion des technologies de l'information et de la communication (Tic).

Au niveau national, le projet donne une forte probabilité d'augmenter à hauteur de 10% le Produit intérieur brut.

Par exemple, dans le cadre de la réinsertion professionnelle, deux mille cinq cent femmes par année vont être formées à la maîtrise des applications du domaine des technologies de l'information.

Le volet formation de ce projet prévoit la signature des partenariats avec les facultés et écoles de l'université pour la création des salles de classes amovibles.

L'initiative Tech 25, fédère l'État, les entreprises et la société civile. Présentée devant plusieurs partenaires, cette initiative a suscité plusieurs réactions fastes.

La ministre des Petites et Moyennes entreprises et de l'Artisanat, Adélaïde Mougany, a suggéré à la Fondation BantuHub, auteur de ce projet, de se référer à la loi sur la diversification de l'économie pour conforter les chances de réussite de ce dernier. « Nous allons voir quelle type d'économie numérique à créer car il y a autant

d'opportunités. Il vous faut aussi se référer à la loi sur la diversification de l'économie », a-t-elle suggéré.

Pour sa part, le ministre Thierry Mougala, en charge des Postes et Télécommunications, pense qu'il est urgent que l'État puisse s'investir dans ce domaine en créant des conditions normatives. Il faut que soit réduit le facteur numérique entre les villes et l'arrière-pays. « Le commerce électronique, les jeux vidéo et bien d'autres sont des entreprises qui ont existé avant l'économie numérique (...) l'État doit créer des conditions de mise en œuvre et de création d'entreprises numériques », a-t-il persuadé l'auditoire. En outre, selon un rapport mondial de la propriété intellectuelle, le Congo ne fait pas encore partie des quarante pays africains les plus innovants.

C'est pour cette raison que le ministre Bruno Itoua, chargé de la recherche scientifique et de l'innovation technologique incite les acteurs du secteur de l'éducation à « injecter la culture scientifique aux tout petits dans les écoles ». Le ministre reconnaît par la même occasion que le secteur de l'innovation n'a pas encore un cadre juridique et pourtant, souligne-t-il : « le secteur des sciences, des techniques et de l'innovation est créateur des richesses et d'emplois ».

En réalité, il n'y a pas d'économie numérique sans innovation et pas d'innovation technologique sans petites et moyennes entreprises. Donc, il faut pour cela, une plateforme interministérielle pour accompagner la réussite de l'initiative Tech25.

Fortuné Ibara

PEEDU

La Banque mondiale octroie un financement additionnel de 60 millions de dollars

Afin de permettre au gouvernement congolais de poursuivre les travaux relatifs au Projet eau, électricité et développement urbain (PEEDU), le conseil d'administration de la Banque mondiale (BM) a résolu d'accorder un financement complémentaire de 60 millions de dollars.

Le directeur des opérations de la BM pour les deux Congo, Ahmadou Moustapha Ndiaye l'a annoncé à l'issue de l'entretien qu'il a eu avec le ministre de l'Équipement et des travaux publics, Emile Ouosso, le 29 janvier à Brazzaville. « Le PEEDU est un projet qui a atteint de très bons résultats sur le terrain. Après discussion avec le gouvernement, la BM a décidé de faire un financement additionnel déjà approuvé. Nous attendons juste les conditions de mise en vigueur », a indiqué le directeur des opérations de la BM.

S'agissant de la restructuration des quartiers précaires des villes de Brazzaville et de Pointe-Noire, dont le but étant d'améliorer le cadre de vie des populations vivant dans les quartiers informels, le projet est en cours de préparation.

« Nous comptons le présenter en conseil d'administration dans les mois à venir, pour permettre le démarrage des travaux le plus rapide-

ment possible », a précisé Ahmadou Moustapha Ndiaye. L'institution financière internationale assistera également le Congo dans le développement de son projet infrastructurel, notamment le renforcement de son réseau routier.

Rappelons qu'avant sa rencontre avec le ministre des Travaux publics, le directeur des Opérations de la BM pour les deux Congo avait échangé avec le directeur en charge de l'Économie et des finances. À ce dernier, Ahmadou Moustapha Ndiaye avait exprimé la disponibilité de la Banque d'accroître son appui financier, au regard de la chute du prix du baril de pétrole sur le marché mondial. À noter que le PEEDU est cofinancé par le gouvernement congolais et la BM. Toujours dans le cadre de ce projet, le Congo avait obtenu un accord de cofinancement de 25,5 millions de l'Association internationale de développement pour financer les activités y relatives.

L'objectif du PEEDU est d'accroître et faciliter l'accès durable des populations à l'électricité et à l'eau potable. Pour cela, il privilégie l'approche participative pour accroître l'appropriation de l'entretien des infrastructures de proximité et communales par les populations bénéficiaires en vue de garantir leur pérennité.

Lopelle Mboussa Gassia

SANTÉ PUBLIQUE

Bientôt un règlement intérieur commun pour les hôpitaux du Congo

Le projet de ce document de base fait l'objet depuis ce 29 janvier dans la ville capitale d'un atelier de validation réunissant les directeurs généraux, les directeurs des hôpitaux de base, les gestionnaires et les surveillants, venus des différents départements du pays ainsi que de Brazzaville.

Considéré par le ministère de la Santé et de la population comme un instrument de modernisation des formations sanitaires, le projet de règlement intérieur sera applicable, tant dans le secteur public que privé. Le directeur général des hôpitaux et de l'organisation des soins, le prof Alexis Elira Dokekias, qui a présidé la cérémonie d'ouverture de cet atelier, est revenu sur quelques aspects pris en compte dans ce document. En effet, selon lui, le projet de règlement intérieur en instance de validation fixe, entre autres, les conditions d'accès, les notions d'hygiène, la tenue de travail qu'un agent doit porter, la manière d'accueillir les patients, les méthodes d'admission d'un malade au sein d'un hôpital et la façon de gérer sa sortie. Il précise aussi la manière de régler les frais de consultation, d'hospitalisation et d'exploration ; les dispositions à prendre en cas d'accident chez un usager ou un prestataire des soins ainsi que la façon dont un hôpital doit fonctionner en termes

d'organe de gestion.

« Il s'agit de réglementer l'organisation administrative et structurelle d'un hôpital, en sachant ce que fait le patient quand il vient à l'hôpital, ce que fait l'accompagnant et ce que font les agents hospitaliers. Leurs rapports avec la direction, les rapports interpersonnels entre services, ce qu'il faut faire en cas d'accident de travail ainsi que les mesures disciplinaires à prendre au sein d'un hôpital. Toutes ces choses n'existaient pas dans les textes antérieurs », a rappelé le prof Alexis Elira Dokekias.

Au Congo, chaque hôpital essaie, a-t-il ajouté, d'élaborer sa réglementation intérieure alors que les structures sanitaires publiques et privées, disposent des mêmes espaces où se côtoient des malades, des garde-malades et des prestataires de santé. Pour essayer de mettre fin à cette disparité qui souvent pose problème, il est important, a rappelé le directeur général des hôpitaux, que le ministère puisse avoir un document de base comme cela se passe ailleurs, dans



Une vue des participants répartis en groupe ; crédit photo Adiac

d'autres pays. « Je pense qu'il s'agit d'un document important. Quand nous avons élaboré ce projet, nous avons tenu compte de toutes ces insuffisances, de ce qui se passe ailleurs. Nous avons également tenu compte des spécificités congolaises pour que dans un environnement proche, les gens puissent respecter ce qui est inscrit dans ce document », a-t-il précisé. En soumettant ce document

pour validation, le ministère de la Santé a instruit la direction générale des hôpitaux et de l'organisation des soins, de tout mettre en œuvre pour que le gouvernement dispose d'un règlement intérieur avant la fin du mois de mars. Ceci avant la promulgation de ses textes d'application et sa distribution au niveau des formations sanitaires publiques et privées ainsi que celles de l'armée pour une large diffusion. « Les gestionnaires des

hôpitaux sont interpellés par le gouvernement pour adopter un projet de règlement intérieur commun des hôpitaux. Nos hôpitaux n'ont pas un règlement intérieur, les règlements intérieurs qui ont été élaborés ne parlent que de discipline, de sanctions, à l'endroit surtout des prestataires et non des usagers », a conclu Alexis Elira Dokekias.

Parfait Wilfried Douniama

IN MEMORIAM

30 janvier 2013 – 30 janvier 2015

Voici deux (2) ans, jour pour jour, qu'il a plu à l'éternel de rappeler à lui, notre regretté cher époux, père, grand-père et oncle, Alexandre Ndenguet-Attiki.

À l'occasion de ce triste anniversaire, la famille Nden-guet-Attiki prie tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse pour lui.

Une messe sera dite en sa mémoire et pour le repos de son âme, le vendredi 30 janvier 2015, à 16h, en la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville.

Le Seigneur a donné ; le Seigneur a repris, que son nom soit loué !



IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« La politique est l'école de l'arrogance » tandis que « l'économie celle de l'humilité ».

Arnaud Montebourg, ancien ministre français de l'Economie, Closer.fr, 16 janvier 2015

« La vraie réponse pour la croissance, c'est la confiance dans les entreprises, leur compétitivité. C'est aussi une certaine réforme des règles du travail. »

Gérard Larcher, président UMP du Sénat, France Info, 29 janvier 2015

« La culture et l'enseignement sont importants pour ne pas tomber dans le radicalisme. La radicalisation se produit souvent par l'inculture et la méconnaissance.

Jean-Louis Bianco, président de l'Observatoire de la laïcité, France Info, 18 janvier 2015

« On peut aider un pays à se libérer sans toucher à sa dignité »

Tiébilé Dramé, président du Parti pour la renaissance nationale (Parena), ancien ministre, ancien candidat à la ... l'Expression, 22 juillet 2013

« Le terrorisme, c'est la victoire absolue de la connerie » Marc Trévidic, juge antiterroriste, écrivait

Marc Trévidic, juge antiterroriste, il y a quelques années dans son livre Au cœur de l'antiterrorisme.

« Pour celui qui en possède, l'argent incarne l'étendue de son pouvoir et l'ouverture de l'avenir. Pour celui qui en manque, il est la matérialisation éphémère de son labeur quotidien. »

Françoise Dastur, philosophe, le Point n° 2096 du 15 novembre 2012

À LOUER

Nous faisons louer un Dépôt de 27m de Longueur sur 9,50m de Large au centre ville, précisément sur l'avenue des manguiers à côté de la chambre froide de Jhony (Beach).

Contacts : 06 655 80 00 / 06 912 82 82

VIE ASSOCIATIVE

L'APEEC réclame le statut d'utilité publique

L'Association des parents d'élèves et étudiants du Congo (APEEC) a émis le souhait au gouvernement de reconnaître le statut d'utilité publique de cette Organisation non gouvernementale, à l'issue de l'assemblée générale extraordinaire organisée du 27 au 28 janvier à Brazzaville.

Outre la reconnaissance du statut, les membres de l'association réclament également l'institutionnalisation de la journée nationale de solidarité et d'actions pour l'école. Ils ont adopté trois résolutions notamment la nouvelle vision de l'assurance scolaire au Congo, la relance du projet «école des parents» et l'implication des responsables de l'APEEC dans la lutte contre le VIH/sida à tous les niveaux.

Notons que cette assemblée gé-

nérale extraordinaire a réuni les délégués venus des douze départements du pays sur le thème «parents d'élèves et étudiants du Congo dans la continuité, poursuivons l'œuvre constitutive de l'APEEC, partenaire incontournable des pouvoirs publics en vue du redressement et de la refondation du système éducatif congolais».

Au terme des travaux, Christian Grégoire Epouma a été élu à l'unanimité à la tête de l'APEEC. Il est secondé de neuf membres dont cinq du commissariat national aux comptes. Après son élection, Christian Grégoire Epouma a salué tous les partenaires qui ont accompagné l'APEEC.

Il a indiqué : « Ces hommes et ces femmes sont décidés d'agir pour que l'école congolaise se porte bien. Nous pourrions avancer dans cette aventure afin de faire de

l'APEEC une machine consécutive au côté des pouvoirs publics parce que le secteur éducatif est un secteur régalié avant d'annoncer que la feuille de route sera connue prochainement».

Le président national de la Caresco, Bernard Yves Mahoungou Massila a rappelé aux participants que l'APEEC doit relever les défis afin de donner à l'association la même puissance de frappe que sous la conduite du président Martin Itoua, pour un véritable pari de continuité d'action en tenant compte des préoccupations de structuration interne de l'APEEC, de structuration gouvernementale de l'éducation, ainsi que des préoccupations corporatives avec l'objectif de sauvegarder le label APEEC et la crédibilité nationale et internationale. .

Lydie Gisèle Oko

MEDIAS

Les centres émetteurs de Sibiti et Mossendjo bientôt en service

L'annonce a été faite par le ministre de la Communication chargé des relations avec le Parlement Bienvenu Okiemy, le 28 janvier à Brazzaville, à l'occasion de la cérémonie d'échanges de vœux de Nouvel an avec l'ensemble du personnel sous tutelle.

Ces centres qui sont entièrement réhabilités et équipés seront mis en service au cours de ce premier trimestre a indiqué le ministre de la Communication, chargé des relations avec le Parlement qui a, en outre rappelé à l'ensemble du personnel, les différents défis auxquels le ministère doit s'atteler au cours de cette nouvelle année, conformément aux orientations du chef de l'Etat.

Parmi ces défis, on note le basculement de la télévision et de la radio du mode analogique au mode numérique, conformément aux exigences internationales applicables en la matière qui fixent la date butoir de ce passage au 17 juin de cette année, la couverture médiatique des Jeux africains en septembre prochain, et des fes-

tivités marquant le 55e anniversaire de l'indépendance, la poursuite des stages de formation des journalistes et techniciens, aussi bien à l'étranger qu'au pays, avec le concours des partenaires étrangers.

Bienvenu Okiemy a par ailleurs, souligné que son département poursuivra au cours de cette année, la mise en oeuvre de l'ensemble des projets et chantiers. Il s'agit des projets qui se font en partenariat avec le ministère à la présidence chargé de l'Aménagement du territoire, notamment le projet relatif à la réhabilitation des plateaux techniques de la télévision et de la radio nationales, ainsi que celui relatif à la couverture audiovisuelle sur l'ensemble du territoire.

Quant au bilan de l'année écoulée, celui-ci a été marqué entre autres, par la formation de plusieurs agents du ministère dans quelques pays, notamment en Egypte et ailleurs, à l'organisation des séminaires avec les différents partenaires, à la signature par Euronews d'un accord de partenariat avec la télévision nationale pour

des échanges d'informations diverses et aussi dans la perspective de création d'une chaîne sous-régionale à Brazzaville.

Toujours au titre du bilan, il faut noter la mise à jour et la prorogation de la coopération technique du centre émetteur du Djoué dans le 8^e arrondissement de Brazzaville avec les experts chinois, de cet autre accord de coopération radio avec la voix d'Amérique qui voudrait se réinstaller dans le pays. Cette série a été bouclée par la chaîne CANAL+ avec la signature d'un accord de passage sur satellite avec certaines chaînes privées congolaises, dont DRTV et TOP TV, à l'acquisition par l'Agence congolaise d'information (ACI) avec le concours de l'Agence d'information d'Afrique centrale (ADIAC) d'un site web pour traiter les informations en ligne.

Pour terminer, le ministre de la Communication a exhorté l'ensemble de son personnel à faire preuve de rigueur et de fermeté dans le travail afin de relever de nombreux autres défis.

Jean Jacques Koumbema



Une expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45/06 992 04 91-Email : inscription@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE	COUT
Elaborer, financer et piloter un plan de formation	5 jours	2 au 6 février 2015	500 000 FCFA
Gestion axée sur les résultats et indicateurs de performance	5 jours	9 au 13 février 2015	500 000 FCFA
Les techniques de recouvrement des créances	3 jours	18 au 20 février 2015	350 000 FCFA
Gestion efficace des archives et classements	4 jours	24 au 27 février 2015	450 000 FCFA

***Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.**



COMMUNIQUE DE PRESSE

Protocole d'accord pour un partenariat technique entre le Projet d'Appui à la diversification de l'Economie (PADE) et la compagnie Total E & P Congo

Parties prenantes directement impliquées dans la vie sociale et économique du Congo, le Projet d'Appui à la Diversification de l'Economie (PADE), financé conjointement par le Gouvernement congolais et la Banque mondiale et la compagnie Total E & P Congo ont, grâce à la détermination des équipes de Total et du Fonds d'Appui A Coûts Partagés (FACP), unité opérationnelle du PADE, matérialisé, ce 22 janvier 2015 à Brazzaville, leur entente par la signature d'un protocole de partenariat technique visant la promotion effective du local content.

Cette collaboration permettra à ces différents acteurs de contribuer à la dynamisation du tissu des PMI-PME congolaises au travers du renforcement des capacités dans l'univers de la sous-traitance. En d'autres termes, il s'agit de créer les conditions pour l'émergence et la solidification des petites et moyennes entreprises congolaises.

Pour mémoire, le PADE au travers du FACP subventionne les activités de formation et de renforcement des capacités des PME et PMI dans les secteurs hors pétrole à savoir : l'agro-industrie ; le bois ; le transport et la logistique ; les mines ; le tourisme et l'artisanat, le BTP.

La compagnie Total E&P Congo en tant qu'acteur majeur de l'économie congolaise agit pour le développement du tissu industriel local, d'où l'implication manifeste de ses départements du local content et du développement durable dans le processus des négociations. Cette politique vise l'optimisation de sa participation au développement du Congo à travers le Contenu Local et l'appui et les projets de développement durable.

De fait, certaines entreprises intervenant dans le cadre des opérations menées par Total E&P Congo ont des activités dans les secteurs éligibles au PADE.

Ce partenariat renforcera certainement la volonté desdits acteurs à œuvrer efficacement à l'émergence de l'économie congolaise.

CONTACTS PRESSE

DAN HORPHET IBIASSI
Responsable communication PADE
Tél: +242 06 871 56 01
E-mail : pade.pacadec@yahoo.fr

DANIEL ARSÈNE BATANGA
Responsable communication TOTAL E&P CONGO
Tél: 00 (242) 22 294 64 79
E-mail : daniel-arsene.batanga@total.com

CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'UE à la recherche d'un accord ambitieux

90 000 diplomates ont été chargés pour réaliser 3 000 missions de lobbying dans le monde, en vue de recueillir de nouvelles promesses sur la réduction des émissions de carbone avant la conférence internationale sur le climat prévue à Paris en décembre. C'est une véritable offensive diplomatique qui se prépare sur les pays clés.

Une « Journée d'action pour le climat » est prévue en juin prochain. Elle vise à soigner l'image de l'Union européenne (UE) et à former des alliances en vue de récolter de nouvelles promesses sur la réduction des gaz à effet de serre (GES). « L'UE a un soft power incroyable et nous devons l'utiliser pour proposer un agenda ambitieux à Paris », a déclaré l'ancien ministre des Affaires étrangères danois, Martin Lidegaard.

Le plan d'action décrit le changement climatique comme un « élément clé de la diplomatie préventive » qui vise à empêcher l'émergence de nouveaux conflits violents grâce à la coopération et au dialogue, et le changement

climatique comme une « grande menace pour les ressources naturelles disponibles, la stabilité économique et donc la sécurité nationale et régionale dans son ensemble ». Pour le responsable des politiques climat-énergie au WWF, Jason Anderson, le grand réseau diplomatique « peut être une valeur ajoutée dans la mise en place de groupes d'intérêts avant la conférence de Paris ».

Ce plan d'action recommande la gestion des perspectives de financement de la lutte contre le changement climatique. En 2014, les pays riches ont levé un peu moins de 10 % de la première tranche des Fonds verts pour le climat, alors qu'ils sont censés fournir 100 milliards de dollars par an d'aide climatique aux pays pauvres d'ici 2020.

Le plan d'action appelle à mettre l'accent sur la mobilisation du secteur privé « en tant que source de financement et d'innovation pour s'attaquer au changement climatique ». Mais de nombreux pays développés se méfient des multinationales qui font profit dans le secteur, et dont l'intérêt reste limité face à la sécheresse, aux inondations ou aux phéno-

mènes météorologiques extrêmes. Selon Asad Rehman, militant pour la lutte contre le changement climatique pour les Amis de la Terre, « déplacer la responsabilité morale et juridique de l'UE en matière de fonds climatiques vers le secteur privé ne convaincra pas les pays les plus pauvres ». D'après lui, « le secteur privé peut être un plus mais ne remplacera jamais les fonds publics indispensables qui aident les pays les plus pauvres à faire face aux conséquences du changement climatique et à se développer de manière durable ».

« Si l'UE ne modifie pas cette approche politique, son offensive de charme risque d'être d'abord vu comme un signe de partialité en faveur des entreprises européennes », a-t-il mis en garde.

Dans une lettre datée du 23 janvier et adressée aux 28 ministres européens des Finances, les 4 plus grandes fédérations bancaires européennes ont appelé à rejeter la Taxe des transactions financières (TTF), qui, selon elles, serait dommageable au marché intérieur et perturberait la guérison de l'UE.

Noël Ndong

VATICAN

L'État islamique menace de nouveau de marcher sur Rome

L'organisation islamiste soutient une campagne de terreur généralisée contre « les croisés ».

Le groupe extrémiste de l'État islamique, ISIS, dont les exactions se sont récemment traduites par les persécutions contre les chrétiens et les minorités notamment dans l'est de l'Irak, a proféré de nouvelles menaces contre les occidentaux et leur religion.

L'État islamique avait déjà affirmé qu'il viendrait planter son drapeau noir caractéristique sur le dôme de la Basilique Saint Pierre dans son inexorable avancée. Cette première menace s'était traduite par un renforcement de la vigilance des forces de sécurité autour du Vatican et de la personne du pape qui a récemment affirmé ne pas vouloir modifier le programme de ses activités journalières.

Dans un nouveau message lun-

di, le groupe annonce de nouvelles attaques contre les cibles en Europe, trois semaines après le sanglant assaut contre les locaux et l'équipe du journal satirique Charlie Hebdo, à Paris, en France. Il promet de venir à bout de « la campagne des croisés » en cours en Irak et en Syrie où les forces de la coalition internationale bombardent ses positions, aboutissant à la reconquête de la ville de Kobané, à la frontière syro-turque. L'armée irakienne a, elle aussi, annoncé lundi la reconquête de la province de Diyala, à l'est du pays.

Ces deux victoires très significatives contre l'avancée des djihadistes semblent avoir suscité l'irritation de la centrale intégriste. « Nous viendrons à bout de cette campagne des croisés » (les chrétiens, Ndlr) ; « rendez-vous à Rome et à Jérusalem », annonce dans une nouvelle vidéo Abu Muhammad al Adnani, le porte-pa-

role de l'État islamique. « Vous avez vu ce qu'un seul musulman a pu faire au Canada et dans son parlement, et ce que deux de nos frères ont pu faire en France, en Australie et en Belgique », ajoute le message en référence aux récents attentats dans ces pays.

« Nous irons à la conquête de Rome », avait annoncé un précédent message, indiquant la volonté de frapper au cœur de la chrétienté. Les analystes occidentaux indiquent que la multiplication de ces messages est aussi l'aveu que les coups portés par la coalition ont touché l'organisation islamiste. Et que, paradoxalement, la multiplication des actes isolés (en Libye par exemple mardi) sont aussi la confirmation de cette tendance. Il y a quelques semaines, le groupe ne donnait pas le sentiment de pouvoir céder du terrain.

Lucien Mpama

LIBYE

Une attaque terroriste fait 9 morts dont un Français

L'hôtel Corinthia de Tripoli, en Libye, a été attaqué le 27 janvier à la voiture piégée par des hommes armés, avant d'exploser. L'attaque a été revendiquée par le groupe djihadiste État islamique (EI).

« Pourchassés et encerclés au 24e étage de l'hôtel par les forces de sécurité, les assaillants ont fait détonner les ceintures explosives qu'ils portaient », a déclaré le porte-parole de la sécurité Issam al-Naas. Parmi

les 9 morts, il y a 5 étrangers, dont un Américain, un Français, deux femmes de nationalité philippine et un Sud-Coréen.

Le chef du gouvernement libyen, Omar al-Hassi, s'y trouvait, au moment de l'assaut, mais il aurait été évacué sain et sauf, a-t-on appris. Depuis la chute du guide libyen Mouammar Kadhafi, en 1991, les autorités de transition n'ont toujours pas réussi à imposer leur pouvoir sur les dizaines de groupes

qui se battent, en toile de fond, le contrôle de la manne pétrolière.

Personne aujourd'hui n'image dans ces conditions une résolution du conflit sous l'égide de la communauté internationale, qui a une part de responsabilité, tout comme le Conseil national de transition (CNT), que la France s'est précipitée de soutenir après la chute de Mouammar Kadhafi.

N.Nd.

ITALIE

Dans l'attente du nouveau président

C'est depuis le samedi 29 janvier que l'Italie devrait connaître la nouvelle personnalité succédant à Giorgio Napolitano comme chef de l'État.

En Italie, le président de la République a des pouvoirs limités. Mais son élection par les Grands électeurs est toujours synonyme d'ébullition dans la classe politique, de manœuvres de couloir pour arrêter le choix sur la personne la plus consensuelle. Gauche et droite sont rompues au jeu des oukases l'une contre l'autre et se tiennent littéralement par la barbichette : « tu ne veux pas de mon candidat ? Alors je vais couler le tien ».

La fonction est devenue encore plus prisée depuis la démission de M. Giorgio Napolitano. Ancien communiste, l'homme a su rallier tous les commentaires élogieux de la majorité et de l'opposition en quittant volontairement le pouvoir le mercredi 14 janvier dernier. Une élégance qui, à 89 ans, a su redonner confiance aux Italiens dans une fonction qui tenait beaucoup jusqu'ici d'une entente en foire. M. Napolitano avait été élu une première fois en 2006. Au bout de ses premières sept années, au moment de remettre son tablier, il avait accepté « pour une durée limitée et par esprit de service », de rester au palais en attendant que la classe politique qui s'entre-déchirait se mette d'accord sur les principaux points de chamaille. Cette période absolument inédite dans l'histoire de l'Italie a vu la venue à la primature (février 2014) d'un jeune homme impétueux, Matteo Renzi. Avec une douceur de bulldozer, il a mis sur la touche les vieux caciques de son propre parti, le Parti démocratique (PD), et imposé un rythme de travail de marathonien, justifiant son surnom de « rottamatore » (celui qui envoie les vieilles pièces à la casse).

Les Italiens qui devaient le gratifier d'un score époustouflant de 40% de suffrages aux élections européennes de mai 2014 ont été séduits par le volontarisme de celui qui fut maire de Florence. D'autant que, contre toutes analyses, il a su gagner à son projet de réformes tous azimuts la droite de Silvio Berlusconi devenue, bien malgré elle, son alliée de fait. Ce volontarisme a bousculé les us et les coutumes politiques dans la péninsule ; plaçant la droite sous l'étau. Mais il a également permis au président Giorgio Napolitano de pouvoir se retirer pour, enfin, faire valoir son droit à une retraite méritée estimant que la maison est désormais « en de bonnes mains ».

Matteo Renzi à la manœuvre

Le scénario de normalisation apaisée sera complété à partir de samedi avec l'élection d'un nou-

veau président de la République. La droite consulte, dresse des listes de noms, barre ceux qui lui semblent les plus problématiques, lorgne sur les listes de la concurrence et fait savoir qu'elle n'accepterait pas telle ou telle autre personne proposée par la gauche. Dans un contexte d'alliance de fait, elle sait qu'elle ne peut proposer un seul nom qui ne soit pas jugé moins urticant par la gauche. Mais celle-ci est elle-même attendue au tournant dans la même logique.

D'autant qu'au sein même du parti PD, une frange de bougons a déjà fait savoir qu'elle ne voterait pas pour des personnalités, même les plus en vue dans son sein, comme un Romano Prodi ou un Walter Veltroni. L'ancien président de la Commission européenne qui fut grillé une première fois par les siens, a fait savoir qu'il n'entendait plus venir se placer dans une course où ses propres camarades de parti risquent de lui faire subir l'humiliation de l'échec. Quant à l'ancien maire populaire de Rome, Walter Veltroni, la poignée de ceux qui le soutiennent n'arrive pas à s'imposer dans le chœur.

Alors, qui ? La réponse sera connue samedi ou un peu plus tard. Car tout dépendra de la manière de manœuvrer de M. Matteo Renzi, qui a aussi la casquette de secrétaire général du PD. Il a déjà su faire taire une bonne partie des sénateurs de son parti pour les ranger à ses vues. Reste le gros morceau de la droite, elle aussi fragmentée en autant de courants tirant à hue et à dia. La Maison des Libertés, le parti de Silvio Berlusconi, a déjà éclaté l'homme qui passait pour son dauphin, Angelino Alfano, ayant choisi de rallier le gouvernement (il est ministre de l'Intérieur) lorsque Berlusconi se contente de soutenir Matteo Renzi à minima et de l'extérieur.

En Italie, le président de la République est choisi par l'assemblée des Grands électeurs. Il s'agit de députés, de sénateurs et de 58 représentants des régions : en tout 1009 votants. Une majorité des deux tiers est requise lors des trois premiers tours, puis la majorité simple à partir du 4ème tour. Le PD dispose en principe d'un minimum de 415 sénateurs et députés, auxquels s'ajoutent plusieurs dizaines d'alliés. Mais en 2013, plus d'une centaine de membres du PD avaient refusé de voter pour Romano Prodi, un scénario dont tous redoutent la répétition à gauche et à droite dans un scrutin à bulletin secret.

L.Mp.

24^e SOMMET DE L'UNION AFRICAINE

Plusieurs dossiers brûlants au menu de la rencontre

En plus du thème principal qui devrait servir de fil conducteur à la rencontre, d'autres sujets de haute importance pourraient être discutés par les dirigeants africains car le continent est confronté à de nombreux défis tels que l'épidémie d'Ebola, le terrorisme, les élections, la paix et la sécurité, l'emploi et la gouvernance.

En effet, les dossiers relatifs à la secte islamiste Boko Haram, la situation en Libye et au Mali occuperont une place de choix dans l'agenda du sommet dont les travaux préparatoires débuteront vendredi à Addis Abeba en Ethiopie. Le thème du Sommet de l'UA porte sur, « *Année de l'autonomisation des femmes et développement de l'Afrique pour la concrétisation de l'agenda 2063* ».

Les chefs d'Etat, de gouvernement ou leurs re-

présentants, de plus de cinquante pays membres de l'Union africaine y participeront pour discuter, entre autres, de la stratégie à long terme du développement de l'Afrique, des droits des femmes et de l'égalité entre les deux sexes.

En prélude à la réunion des chefs d'Etat, les ministres des Affaires étrangères des différents pays de l'UA se sont réunis pendant trois jours. Ces assises préliminaires devraient déboucher sur le sommet à proprement parler du 30 au 31 janvier. Plusieurs chefs d'Etat et autres chefs de gouvernement du continent sont attendus à Addis-Abeba.

Une stratégie continentale contre Boko Haram

Pour combattre cette secte Islamiste, la prési-

dente de l'instance panafricaine, Nkosazana Dlamini-Zuma a proposé la mise en place d'une force multinationale et la création d'un fonds spécial. Lors des débats de la 26^e session du Conseil exécutif des ministres des Affaires étrangères de l'UA, elle a appelé à une action africaine collective contre Boko Haram.

Plus de 13.000 personnes ont été tuées depuis 2009 au Nigeria dans les attaques de cette organisation terroriste et près de 1,5 million habitants ont dû fuir leurs maisons devant ces violences.

Pas d'intervention militaire en Libye

A l'issue de la réunion du groupe international de contact sur la Libye, qui s'est tenue à huis clos le 28 janvier à Addis-Abeba,

les pays membres se sont prononcés en faveur d'une solution politique au détriment d'une intervention militaire.

Signalons qu'en début janvier, le président nigérien, Mahamadou Issoufou, avait estimé qu'il était indispensable d'intervenir militairement pour empêcher que le pays, en proie à la violence depuis la chute de Mouammar Kaddafi, ne bascule dans le chaos. Mais cette option n'est plus à l'ordre du jour. D'ici au 15 février, une réunion des six pays voisins de la Libye devait se tenir à N'Djamena, au Tchad selon le Groupe international de contact.

L'UA condamne le comportement « inacceptable » des mouvements armés au Mali

Face à la dégradation de

la situation sécuritaire au Nord du Mali et de plus en plus dans la partie centre-ouest du pays, le chef de la Mission de l'Union africaine (UA) pour le Mali et le Sahel (Misahel), Pierre Buyoya, a exprimé sa profonde préoccupation.

En outre, le chef de la Misahel a invité toutes les parties aux pourparlers de paix à Alger, afin de parvenir rapidement à la signature d'un accord de paix.

Ces dernières années l'UA a fixé des objectifs comme terminer toutes les guerres dans la région avant 2020 et supprimer la famine avant 2025. De plus, un Agenda 2063 a été lancé pour construire en cinquante ans une nouvelle Afrique, comprenant l'intégrité, la paix et la prospérité. Effectivement, cet agenda fera partie des grands sujets du sommet.

Yvette Reine Nzaba

Le Ministre Jean-Jacques Bouya et une délégation économique italienne visitent le Terminal à conteneurs du port de Pointe-Noire

La délégation des membres du gouvernement conduite par Jean-Jacques Bouya, ministre à la présidence de la République, chargé de l'aménagement du territoire et de la Délégation générale aux grands travaux a visité, ce mardi 27 janvier avec la délégation Italienne conduite par Carlo Calenda, vice-ministre italien chargé du développement économique, le Terminal à conteneurs du port autonome de Pointe-Noire sous concession de la Société Congo Terminal.

Lors de cette visite, Michel Antonelli, directeur général de la société Congo Terminal a expliqué à la délégation, les grandes lignes du plan de modernisation du terminal à conteneurs du port autonome de Pointe-Noire dans le cadre d'un partenariat public-privé. Programme qui vise à doter ce port d'un terminal à conteneurs moderne et performant, à la hauteur des ambitions économiques du Congo faisant de celui-ci, la porte océane de l'Afrique Centrale. Cela se traduit par de nouvelles infrastructures, la réhabilitation des quais et terre-pleins, la mise en place de nouveaux équipements de manutention. Michel Antonelli, le précise d'ailleurs en ces termes « grâce à l'installation des portiques de quais et parcs, à la formation continue de notre personnel, les cadences de traitements sont beaucoup plus importantes, ce qui a permis d'accroître la productivité du terminal à conteneurs » Carlo Calenda a, pour sa part, souligné



quelques secteurs économiques dans lesquels peuvent intervenir les grandes entreprises italiennes notamment: l'agronomie, l'hydro électrique, le commerce, le transport ferroviaire, la production de ciment, la construction de la future ville de Kintélé à Brazzaville et autres. « Cette visite de trois jours a permis aux représentants des grandes entreprises italiennes de visiter quelques secteurs économiques importants à Brazzaville, Pointe-Noire, et Oyo. Ces secteurs permettront à la République du Congo et à l'Italie de collaborer étroitement ». En effet présentant les opportu-

nités d'affaires qu'offre la République du Congo, le ministre Jean Jacques Bouya s'est exprimé en ces termes : « Avec d'autres membres du gouvernement, nous sommes satisfaits de cette visite. Grâce à celle-ci, nous avons pu présenter les opportunités d'affaires dont dispose la République du Congo au vice-ministre italien et aux partenaires économiques qui l'accompagnent. La visite du Président de la République en Italie au mois de février prochain sera une étape décisive en vue de la concrétisation d'un certain nombre de projets dont le plus avancé est la création de la nouvelle ville

de Kintélé. ».

La suite du ministre Jean-Jacques Bouya se composait des ministres suivants : Rigobert Maboundou, Thierry Mougala, Alain Akouala Atipault, Henri Ossebi et Adelaïde Mougany respectivement ministre de l'agriculture et de l'élevage, ministre des postes et télécommunications, ministre à la présidence chargé des zones économiques spéciales, ministre de l'énergie et de l'hydraulique et ministre des petites, moyennes entreprises et de l'artisanat.

BANGUI/ LUTTE CONTRE L'INSÉCURITÉ

Le directeur général de la police en appelle à une franche collaboration des populations

Les forces de l'ordre reprennent progressivement leurs activités dans la ville de Bangui. Un fait qui se traduit par la réhabilitation des commissariats détruits pendant la crise, et le redéploiement des policiers dans ces locaux.

Malgré les critiques des habitants de Bangui sur les prestations de la police, le directeur général de ce corps, Etienne Bissa, sollicite l'apport des populations afin rétablir la sécurité dans la ville capitale.

Pour Etienne Bissa, la population doit collaborer par voie de renseignements afin de permettre à ses services d'identifier les malfrats et leurs multiples réseaux. « *Le problème de sécurité n'est pas seulement l'apanage des forces de sécurité, c'est-à-dire de la police et de la gendarmerie. Mais, c'est l'affaire de tout le monde. Nous appelons la population de nous aider par voie de renseignement, afin de nous dire et orienter vers certaines villes et quartiers où les vols, braquages,*

tueries, continuent de régner en maître », a affirmé le directeur général de la police.

Une lueur d'espoir pour la police et les populations, certains commissariats de la ville de Bangui qui ont été pillés et détruits lors de l'avènement de la Séléka en mars 2013, ont été réhabilités, avec l'appui du Programme des nations unies pour le développement (PNUD). D'autres encore sont en phase de réhabilitation. Les agents de police par contre ont bénéficié de quelques sessions de recyclage et ont été déployés dans certains commissariats de police.

Même si certains policiers estiment avoir accompli à bien leurs activités, il n'en demeure pas moins que certains habitants de Bangui cri-

tiquent le travail de la police nationale. Selon des témoignages, ces forces de l'ordre ne patrouillent pas dans tous les arrondissements de Bangui. Et parfois, elles n'ont pas d'armes.

« *Les policiers centrafricains ne peuvent pas arrêter des braqueurs et bandits dans le troisième, quatrième et huitième arrondissement de Bangui dans la mesure où ils sont mal équipés, mal entraînés, mal nourris et indisciplinés* », a relaté Brice, un étudiant.

De même, certaines sources affirment que quelques commissariats, ont déploré un manque d'équipements pouvant permettre aux agents de mieux accomplir leurs tâches. Le PNUD qui appui la police centrafricaine, a promis revenir prochainement sur les actions qu'il a menées pour la restauration progressive de l'autorité de l'Etat.

Le mouvement d'Armel Sayo demande l'implication de la Minusca pour la libération de son leader

La Révolution justice (RJ), d'Armel Ningatoloum Sayo, a demandé à la Minusca de trouver des voies et moyens pour la libération de son leader, pris en otage depuis le dimanche 25 janvier 2015.

Cet ancien groupe armé pointe du doigt les anti-Balaka, d'être à l'origine de l'enlèvement du ministre de la Jeunesse et des sports, ce que dément toujours la coordination des anti-Balaka qui se dit être désormais dissociée de ceux qui se livreront à des prises d'otages.

A trois jours du kidnapping du ministre de la Jeunesse et des sports, le commandant Armel Ningatoloum Sayo, aucun indice ne permet encore d'identifier ses ravisseurs, ni encore de connaître les revendications de ces

derniers. Par contre, des réactions sont pléthoriques et continuent de s'accumuler.

Après la CEEAC, l'ONU et d'autres instances internationales et nationales qui ont condamné l'acte et demandé la libération sans condition du membre du gouvernement, vient le tour de son mouvement de condamner cet enlèvement.

Selon Alexis Inali, connu sous le surnom de Moa-moang, porte-parole de la RJ, « il n'est pas de doute à penser que leur premier leader a été arrêté par des anti-Balaka. Nous sommes Centrafricains et nous nous connaissons. Nous avons appris qu'il a été conduit en direction de Boy Rabe. C'est donc des anti-Balaka qui lui ont mis la main dessus ».

L'ancien mouvement armé a promis garder son calme malgré la situation et demandé au gouvernement et à la communauté internationale de mettre les bouchées doubles afin d'obtenir la libération d'Armel Sayo.

Hamadoun Touré, de la division communication de la Minusca, a trouvé qu'il est « *imprudent d'aborder des questions comme celles de prise d'otages publiquement. La Minusca fait tout pour protéger le ministre et obtenir sa libération* ».

D'après une source indépendante digne de foi, aucune négociation n'est encore engagée par les autorités de la place. Armel Ningatoloum Sayo est à son quatrième jour de détention.

BERBERATI

Les habitants des régions du sud-ouest présentent leurs préoccupations aux facilitateurs

Les consultations populaires vont bon train à Berberati, Bouar et Nola. Selon des informations à notre possession, les habitants de ces villes ont exprimé leurs préoccupations à l'équipe des facilitateurs.

En effet, les facilitateurs des consultations séjournent à Berberati (ouest) depuis lundi 26 janvier, et ont lancé les travaux dès leur arrivée. « *Hier, l'équipe a tenu une concertation sur la mission, les dispositions à prendre afin de conscientiser la population* », a expliqué une autorité locale.

De sources bien informées, la journée du 27 janvier était consacrée à des séries de rencontres avant le lancement de la campagne de sensibilisation. « *Nous sommes prêts pour la réconciliation, mais nous aimerions à ce que la société civile soit massivement représentée au forum de Bangui, car les partis politiques et autres entités sont des bénis-oui-oui* », a souhaité le représentant de la jeunesse de Berberati. A Bouar (ouest), la population ayant pris part à la réunion organisée ce jour par l'équipe des facilitateurs, a cependant appelé au désarmement des groupes armés et au recrutement des ressortissants de la localité dans l'armée nationale. Les participants ont par ailleurs, dénoncé les tracasseries que rencontrent les commerçants centrafricains au niveau du Cameroun. A Nola (sud-ouest), la population a proposé aux facilitateurs de rencontrer Eric Gnamotiopi et Bienvenu Mboua, qui ne cessent, selon elle de perturber l'ordre public. Ces derniers seraient soupçonnés d'être à l'origine de plusieurs exactions dans la contrée.

En revanche, les peuples autochtones appelés "Bayaka" se disent marginalisés par la population. Ces derniers ont exigé le respect des droits de l'Homme et leur insertion dans la société. Si les consultations dans ces villes avancent sans difficultés majeures, dans le nord sous contrôle de la Séléka, les choses sont bloquées. Les équipes dépêchées sur le terrain n'ont pu amorcer les travaux à cause de l'hostilité de l'ex-rébellion, envers la tenue de ces consultations dans sa zone d'influence.

BAMBARI

Retour au calme après les réactions contre les consultations à la base

Depuis mardi 27 janvier, un calme précaire règne dans la ville de Bambari après les incidents de la semaine dernière.

La circulation est encore timide, témoigne un habitant, « *car la rive ouest est encore occupée par une partie de la jeunesse musulmane qui a protesté contre l'arrivée de l'équipe des consultations* », a-t-il dit.

Selon la même source, des manifestants ont passé la nuit sous les tentes dressées pour la circonstance. Ces derniers ont promis d'y rester pendant une semaine. A noter que des détonations d'armes ont été entendues dans la ville toute la journée du 25 janvier. D'après les sources contactées sur place à Bambari, le domicile du préfet de la Ouaka, aurait été pillé par les manifestants, qui ont également emporté son véhicule de fonction. Ils lui reprochaient d'avoir autorisé l'équipe des facilitateurs d'entrer dans la ville pour y tenir des consultations. Cette équipe a dû rebrousser chemin mardi pour Bangui.

Source : Réseau des journalistes pour les Droits de l'Homme

JEUNES, HOMMES, FEMMES

Voulez-vous gagner de l'argent ou améliorer vos revenus ?

Intégrez alors, l'équipe de vente du quotidien

Les DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Brazzaville : contact : 84, Boulevard Denis Sassou N'Gouesso à Mpila centre-ville
Téléphone : 05 532 01 09

Pointe-Noire : avenue Germain Bikoumat, immeuble les Palmiers
(À côté de la radio Pointe-Noire) centre-ville
Téléphone : 06 649 89 04 – 06 963 31 34 – 04 473 39 85

La Librairie Galerie Congo présente ses vœux aux acteurs des Arts et Expressions de la diaspora

Disposant d'un vivier culturel engrangé durant six ans, la Librairie Galerie Congo a tenu à démarrer l'année 2015 avec celles et ceux qui constituent le ferment culturel du bassin du Congo à l'étranger

Samedi 24 janvier, auteurs-écrivains de France, ont répondu à l'invitation de la Librairie Galerie Congo, au 23 rue Vaneau, dans le 7ème arrondissement de Paris. Dans son mot de bienvenue, Sylvain Mpili, nouveau directeur général a remercié les participants à la cérémonie. Par un hommage à Jean-Paul Pigasse, créateur de la Librairie Galerie Congo, le nouveau directeur général a saisi l'occasion pour évoquer le contenu de sa feuille de route.

En substance, Sylvain Mpili a reconnu qu'organiser une saison culturelle est une sacrée respon-

sabilité « qui implique un vrai projet ». « C'est la raison pour laquelle, avec toute l'équipe en place, nous nous étions fixés dès le début de l'année en cours, et dès ma prise de fonctions de remplir un certain nombre d'objectifs », a-t-il déclaré. Le premier, « faire le choix de la diversité, c'est-à-dire de trouver dans la programmation culturelle et des ouvrages proposés à la librairie son « coup de cœur... ». Le second, perpétuer le leadership du concept « Livres et auteurs du Bassin du Congo ». Le troisième, réfléchir à la façon de créer de nouveaux lieux d'expression artistique à travers la littérature et l'art. Le quatrième, est de considérer que la culture, « au même titre que le fait de s'habiller, de se nourrir ou encore d'avoir un toit, permet d'aller plus loin dans la compréhension du monde et de

faire tomber les barrières de la différence... »

« Bonne année à tous ! ».

Des propos et des vœux acceptés par tous comme l'ont confié les musiciens Loko Massengo, Jackson Babingui ou Chico Tchikaya ; les écrivains Liss Kihindou, Franck Cana, Obambé Gakosso, Edouard Mabanza, Virginie Mouanda, Marcelline Fila, Emery Rufin Makaya Loufoua, Auguy Ibanga, Assia Printemps Gibirila, Alpha Mobé ou Elvis Makouzi venu de l'Angleterre, les chroniqueurs littéraires Anthony Mouyoungui ou Rudy Malonga, le cinéaste Amog Lemra pour ne citer que ces personnalités parmi les artistes-écrivains présents à la cérémonie.

Rendez-vous est pris pour le Salon du livre qui se tiendra du 20 au 23 mars 2015 à la Porte de Versailles.

Marie Alfred Ngoma

VERNISSAGE

Les œuvres d'Alexandre Yakovleff exposées à Brazzaville

Les tableaux du cycle africain du peintre russe sont admirés au Centre culturel russe de Brazzaville après l'ouverture officielle de l'exposition qui a eu lieu le week-end dernier en présence de l'ambassadeur de Russie au Congo, Valery Alexandrovitch Mikhaïlov, et de nombreux corps constitués.

Des reproductions de plusieurs tableaux, esquisses et ébauches du peintre russe, réunis en une seule composition artistique relative au 90^e anniversaire de la participation du peintre à l'expédition transcontinentale « Ci-

troen-Centre-Afrique » (1924-1925), qui a reçu l'appellation Croisière noire, constituent cette exposition.

Plusieurs albums artistiques consacrés au peintre russe, des copies des documents liés à sa participation à l'expédition, ainsi que les originaux des livres illustrés et édités par le peintre à son émigration en France font aussi parti de cette exposition. Durant le vernissage le film documentaire sur l'expédition de Citroën, où une place importante fut consacrée au rôle d'Alexandre Yakovleff en tant que peintre officiel de l'expédition, a été projeté.

Le directeur du Centre culturel

russe, Sergey Belyaev, a souligné que les tableaux peints durant l'expédition ont apporté au peintre la gloire en Europe et en Afrique, mais ils ont aussi permis au public européen de connaître la vie du jeune continent africain « Alexandre Yakovleff était l'un des premiers à saisir l'âme de l'Afrique et à attirer l'opinion artistique mondiale vers la brillante esthétique africaine. Ce vernissage a attiré l'attention aux racines historiques des relations des pays africains avec l'élite artistique de Russie », a-t-il dit.

Hermione Désirée Ngoma

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE HANDBALL

Asel va de victoire en victoire

Les juniors dames de l'équipe n'ont perdu aucun de leurs trois premiers matchs de la compétition. Une performance qui les place provisoirement au premier rang. Retour sur leur parcours.

Belle entame du championnat pour Asel qui ne fait que marcher sur ses adversaires. Lors de sa première sortie face à CS. EK, les juniors dames de cette équipe sont venues à bout de leurs concurrentes 30 à 20. Le match qui s'en est suivi s'est aussi soldé sur une victoire d'Asel, dans la douleur cette fois-ci, puisque l'adversaire s'appelait Abo-Sport, l'un des candidats redoutables au titre mis en jeu. Le niveau technique des deux formations était tel que l'écart de buts ne pouvait être large. Effectivement, Asel l'a emporté 23 à 22. L'exploit a été réédité avec plus d'éclat devant la DGSP battue sur un score fleuve de 66 à 5.

En trois matchs, Asel a donc trois victoires.

Par ailleurs, les juniors dames d'Abo-Sport, qui ont aussi les yeux rivés sur le titre, affichent bien leurs ambitions, en dépit de leur courte défaite d'un but d'écart face à Asel. Les handballeuses d'Abo ont en effet laminé la DGSP 43 à 2 avant de faire fléchir Cara 27 à 25. Pourtant, à l'image d'Abo-sport, Cara a égale-



Une rencontre de handball Crédit photo Adiac

ment deux victoires. D'abord sur Patronage 35 à 17 puis sur CS. EK 36 à 16. Patronage, lui, s'est vengé en prenant le dessus la DGSP 26 à 11 lors de la deuxième journée avant de battre CS. EK 17 à 9.

Les juniors hommes...

Lors de sa première sortie, Caïman a courbé l'échine devant Diables noirs 14 à 35, alors que Club 57 pour sa part a pu battre AS. B, 21 à 12, avant de s'incliner face aux noir-et-jaune 32 à 33, soit un but d'écart.

4^e et 5^e journée...

La 4^e journée est prévue pour le 31 janvier prochain. Chez les juniors dames, Patronage sera aux prises avec Abo-Sport, pendant qu'Asel et

la DGSP tentera de refaire son retard face à CS. EK. Chez les juniors hommes, Diables noirs s'opposera à AS.B et Club 57 s'expliquera avec Caïman.

Pour le compte de la 5^e journée, un seul match est prévu pour les juniors hommes. Celui-ci, mettra en opposition Caïman à AS.B. Trois matches, par contre, sont au programme pour les dames. Le premier verra Patronage se mesurer à Asel. Le deuxième mettra aux prises Cara et DGSP, avant qu'Abo-Sport n'en finisse avec CS. EK. Les rencontres de la 5^e journée marqueront la clôture de la phase aller du championnat.

Rominique Nerplat Makaya

PROGRAMME DES OBSÈQUES

Vendredi 30/01/2015:

- 10h00' : levée du corps de la morgue de l'hôpital général de Kinshasa (ex Maman Yemo).

- 11h00' : - exposition de la dépouille au domicile familial, sis 176, rue Kindu camp Utexco

commune de Kintambo.

- recueillement et témoignages

- veillée mortuaire (chants et danses traditionnels).

Samedi 31/01/2015:

- 10h00' : messe de requiem et absoute.

- 12h00' : départ pour le cimetière

Nouvelle cité et cérémonie funéraire.

- 16h00' : fin de la cérémonie.



NÉCROLOGIE

Séverin Ngambaye, journalistes à Radio-Brazzaville, Roger Ngombé, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, et François Obouananga, enseignant, et les enfants Ngotséyi ont la profonde douleur d'informer les parents d'Etoumbi, d'Okoyo, d'Ewo, de Lékéty, d'Assigui, de Ngabé, de Mafamba et de Brazzaville ; les amis et les connaissances ainsi que la Direction départementale de l'Enseignement primaire et secondaire chargé de l'alphabétisation de la Cuvette-Ouest, du décès de leur sœur, la veuve Ngotséyi, née Marthe Ombéléwé. Décès survenu le 26 2015 au CHU de Brazzaville, des suites d'une courte maladie.

La veillée funèbre se tient au quartier Ngamakosso-Château d'Eau (Référence terminus de Ngamakosso), à côté du petit marché.

La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



REMERCIEMENTS

29 janvier 2014

- 29 janvier 2015

La famille Ollo sala (Betty boutique) remercie très sincèrement tous les parents, amis et connaissances qui les ont soutenus, compati à leur douleur et leur ont apporté de l'aide sous toutes les formes lors du décès de leur enfant Achile Eric Koubélo, décédé le 29 janvier 2014. Qu'ils trouvent ici l'expression de notre profonde gratitude.



Les enfants Madzou remercient les amis (es), parents et connaissances qui les ont soutenus lors du décès de leur père Paul Madzou survenu le 10 janvier 2015 à Paris. Qu'ils trouvent ici l'expression de leur gratitude.



IN MEMORIAM



Les années passent, mais les souvenirs restent. Cela fait cinq(5) ans, le 26 janvier 2010, que notre père, mari, frère, oncle et ami, Clotaire Okoumou, (de clo, président Tac Tac) a été rappelé à Dieu.

En ce triste et douloureux anniversaire, une messe d'action de grâce en sa mémoire sera célébrée ce samedi 31 janvier 2015 à 6h 15, à la paroisse Sainte Marie de Ouenzé, Mama Elombé.

La famille Okoumou invite parents, amis et connaissances à avoir une pensée pieuse pour lui et à bien valoir s'associer à elle pour cette célébration eurastique.

AVIS DE RECRUTEMENT

Dans le cadre de son développement, le Crédit du Congo recrute des jeunes cadres à fort potentiel

Répondant au pré-requis ci après :

-Diplôme BAC +4 ou BAC +5 (Type Master ou équivalent) dans de Grandes Ecoles en Sciences de Gestion : Management et Organisation, Gestion de la Qualité, Gestion de projets, Marketing et Développement Commercial, Gestion Comptable et Financière, Droit des Affaires, Management des RH
-Expérience professionnelle de 3 à 4 ans minimum (de préférence dans un établissement Bancaire ou Financier)

-Attitudes managériales : Grandes facultés d'écoute, esprit de travail en équipe et de synergie

-Capacités d'analyse et de synthèse

-Fortes aptitudes communicationnelles et en négociation

-Maîtrise de l'outil bureautique

-La connaissance de l'anglais serait un atout

Nous offrons des postes de :

- Superviseur de la Sécurité Informatique

- Responsable qualité

- Commerciaux

- Responsable formation et de Développement des Compétences

Au cas où cette offre correspondrait à votre profil, merci d'adresser votre candidature (CV et lettre de motivation) au plus tard le 25 janvier 2015 à l'adresse : recrutement@creditducongo.com ou au siège Central de la Banque sis, Avenue Emmanuel Dadet à Pointe-Noire



Intérim
Recrutement
Placement de personnel

Vous souhaitez recruter ?

Vous recherchez du personnel qualifié ?

Nous avons la solution à vos besoins.

Faites appel au Cabinet NOBA pour des conseils RH, du placement de personnel et l'intérim.

Contact : 06-873-20-30 / 04-030-88-73

www.societenoba.com

contact@societenoba.com

Communication du député maire de Brazzaville aux habitants de Brazzaville relative aux actes inciviques constatés après les matchs des Diables rouges à la CAN 2015

Un dicton populaire déclare : « *Le sport unit les peuples* ». Le sport est donc un puissant vecteur de paix au service du rapprochement des hommes.

Parmi les disciplines sportives pratiquées dans nos pays, il y en a une qui défraient actuellement la chronique en Afrique : c'est le cas du football, appelé également le sport roi en raison du public qu'il mobilise.

Mesdames et Messieurs,

Depuis le 17 janvier dernier, notre pays brillamment représenté par la vaillante équipe des Diables rouges, réalise des exploits à la Coupe d'Afrique des nations en Guinée Équatoriale. À chacun de ces matchs de notre équipe nationale de football, nous sommes tous heureux de constater combien la nation congolaise est unie et rangée comme un seul homme derrière nos jeunes ambassadeurs.

Mesdames et Messieurs,

Que constatons-nous en face des performances de nos Diables rouges qui portent haut le drapeau national en Guinée Équatoriale ? D'une part :

-Des clameurs fusent de partout et des manifestations de joies sont observées à travers l'ensemble du périmètre urbain de Brazzaville ;

-Des carnivals spontanés et des cortèges de klaxons exprimant la joie saine des Brazzavil-

loises et Brazzavillois.

D'autre part et ceci avec consternation, des citoyens mal intentionnés profitent des matchs des Diables rouges pour se livrer à des actes de vandalisme, de vol et de pillage de biens d'autrui.

Nous condamnons fermement les comportements inciviques observés ces derniers temps et rappelons aux chefs de famille l'obligation de discipliner leurs enfants et les tenir loin des fauteurs de troubles.

Mes dames et Messieurs,

Le samedi 31 Janvier 2015, les Diables rouges du Congo seront opposés aux Léopards de la République démocratique du Congo. Ce Match de football ne doit pas être un prétexte pour troubler la quiétude et la convivialité des citoyens de toutes nationalités établis à Brazzaville, terre d'accueil et d'hospitalité.

Le conseil Municipal par ma voix lance un vibrant appel au grand public brazzavillois pour qu'il fasse preuve de fair Play quelle que soit l'issue du match.

L'action vigoureuse de la force publique est requise à travers les 9 arrondissements de Brazzaville, pour décourager toute tentative de troubles à l'ordre public à l'issue de ce grand derby qui ne sera pas le dernier match de football entre nos deux États.

Je vous remercie.

CAN-2015

Séance légère pour les Diables rouges

À la fois concentrés et détendus, les Diables rouges ont effectué une séance d'entraînement au Complexe de Bikuy. Après avoir posé pour une photo de groupe, les Diables rouges, avec Thievy Bifouma, ont travaillé les transmissions de balle en mouvements. Pendant ce temps, les gardiens effectuaient du spécifique avec le coach Nguédi. Les joueurs de champs ont mis l'accent sur la réactivité et l'explosivité lors d'ateliers ludiques. Aux manettes, Sébastien Migné a

distribué des séries de pompes aux perdants des exercices.

La séance s'est terminée avec une opposition sur grand terrain. Dans le camp des titulaires, Boris Moubio avait repris sa place en défense centrale. Franci Litsingi était sur le flanc droit et Thievy Bifouma jouait en attaque. Vendredi, les Diables rouges s'entraîneront au stade annexe du Stade de Bata.

*Camille Delourme
et James Golden Eloué*



FORUM NATIONAL SUR LES DROITS HUMAINS

Des recommandations pour faire de la RDC un État de droit

Les exhortations on été adressées au chef de l'État, au Parlement, au gouvernement, à la Céni, à la société civile ainsi qu'aux partenaires techniques et financiers du pays pour la reconstruction d'un dialogue entre acteurs politiques et sociaux congolais sur la démocratie.

Les deux jours des travaux du Forum national sur les droits humains (DH), gouvernance et élection en RDC à l'horizon 2016 tenu du 27 au 28 janvier à l'hôtel Venus à Kinshasa ont permis aux cent vingt participants émanant des institutions politiques et des organisations de la société civile d'harmoniser leurs vues afin d'établir un cahier de charges commun pour un processus électoral 2013-2016 crédible, juste et démocratique, et de proposer des mécanismes participatifs pour un processus électoral répondant aux critères précités.

Le contenu de ce document produit est constitué des recommandations qui s'adressent aux différentes parties prenantes de ce processus, pour la mise en place des mécanismes à même d'éta-

blir le consensus et de construire la cohésion nationale interne, en améliorant la situation des droits de l'Homme et de la démocratie en RDC. Il s'agit notamment, pour le chef de l'État, de veiller au respect strict de la Constitution ainsi qu'au maintien de la paix et la sécurité des citoyens.

Le Parlement a été appelé à travailler à la construction d'une vision commune quant à l'avenir de la Nation congolaise, à tenir compte des aspirations du peuple dans l'élaboration de différentes lois liées à la gouvernance du pays, et à instruire le gouvernement à doter la Commission électorale nationale indépendante (Céni) d'un budget conséquent pour l'organisation des élections dans le respect du délai constitutionnel.

Alors que le gouvernement a été exhorté, au regard des derniers événements qui ont eu lieu à Kinshasa, à libérer immédiatement et sans condition, le défenseur des droits de l'Homme, Christopher Ngoy, et autres détenus d'opinion, et à ouvrir une enquête pour établir les responsabilités des uns et des autres. Le Forum a également recommandé

au gouvernement de rétablir le signal des télévisions Canal Kin et de la Radiotélévision catholique Elykia ainsi que celui des réseaux sociaux, mettre sur pied un programme d'éducation civique en faveur de la jeunesse pour développer en elle une citoyenneté responsable, de veiller au respect des libertés publiques et individuelles garanties par les lois, de mettre à la disposition de la Céni des moyens pour l'organisation des élections dans le délai constitutionnel et de veiller à l'indépendance de la magistrature.

La Céni a été, elle, appelée à publier un calendrier global consensuel pour l'organisation des élections dans le délai constitutionnel, tenir à son indépendance et à sa neutralité dans l'organisation des élections, et à assurer et garantir la transparence du processus électoral. Alors que les partis et regroupements politiques ont été exhortés à la promotion de la confiance de la population au processus électoral, et celle de la culture de dialogue entre les organisations politiques, la société civile, elle, a été encouragée à mettre sur pied un cadre permanent de dialogue politique entre

les acteurs politiques de toutes tendances et les acteurs sociaux, à organiser une rencontre avec les partis politiques de la majorité pour entendre leur son de cloche, à mettre en place des mécanismes de surveillance du processus électoral, et à travailler en synergie pour plus d'efficacité. Les partenaires techniques et financiers ont été conseillés de contribuer au financement dans le meilleur délai, de l'éducation civique et politique de la population.

Un diagnostic sévère

Ces recommandations ont découlé d'un diagnostic de la situation politique et sociale du pays. Dans cet exercice, les participants ont également identifié les défis à relever. Ils ont, en effet, noté que le contexte politique actuel indique clairement un besoin d'un dialogue franc, des échanges et communications citoyennes autour des enjeux démocratiques et des grandes questions relatives à la gouvernance sociopolitique et la sécurité.

Les participants à ces assises ont noté qu'effectivement, « la démocratie en RDC peine à prendre réellement corps et encre ». Ils

se sont, en effet rendu compte que les deux cycles électoraux de 2006 et 2001 ont été à l'origine du regain des conflits armés avec d'énormes conséquences sur le plan des droits de l'Homme, de la stabilité, de la paix et du développement du pays en général. Alors que les concertations nationales tenues en octobre 2013 n'ont pu réussir ni à faire naître le consensus autour des questions sociopolitiques majeures, moins encore à construire la cohésion nationale. Ce constat a guidé leurs réflexions et a conduit, vus les objectifs visés, à aboutir sur des recommandations énoncées.

La secrétaire générale du ministère de la Justice et des droits humains, représentante du ministre à la clôture de ces travaux, a souligné la détermination du gouvernement à travailler étroitement avec la société civile, notamment les ONG de droits de l'Homme. Pour cette dernière, en face de ces recommandations et de ces genres d'initiatives, le ministère de la Justice et des Droits humains était particulièrement encouragé dans sa mission de construire un État de droit en RDC.

Lucien Dianzenza

FRANCOPHONIE

Une réunion d'information sur les enjeux du financement du Programme de développement pour l'après 2015

L'activité a été organisée le 28 janvier à New-York, en partenariat entre la France, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et la RDC.

Présidée par le représentant permanent adjoint du Maroc auprès des Nations unies, Abderrazzak Laassel, la rencontre, qui a réuni une centaine de participants s'est inscrite dans la volonté de l'OIF d'accompagner ses pays et gouvernements membres dans leur réflexion sur les enjeux du Programme de développement pour l'après 2015. Une note de décryptage du rapport du Comité intergouvernemental d'experts sur le financement du développement durable (CIEFDD) a été publiée à l'issue de ces travaux.

Dans leurs propos introductifs, le représentant permanent de l'OIF

auprès des Nations unies, Paul Robert Tiendrébéogo, le représentant permanent de la France auprès des Nations unies, François Delattre, et la Ministre conseillère de la mission permanente de la RDC auprès des Nations unies, Charlotte Omoy Malenga, ont mis en exergue la nécessité d'inscrire cette rencontre dans une dynamique francophone à plus large échelle. Ils ont, par ailleurs, noté la contribution de la note de dé-

cryptage au renforcement des capacités des experts francophones dans le contexte du processus préparatoire de la Conférence d'Addis-Abeba sur le financement du développement.

bles ou privées, ainsi que sur le rôle-clé des gouvernements dans la mise en place d'un environnement propice au financement du développement durable.

Les échanges qui ont suivi ont per-



Des participants à la rencontre

Deux experts du financement du développement durable, Hans André Lohayo Djamba et Fabien Bertho, ont ensuite présenté les concepts et messages-clés du rapport du CIEFDD, ainsi que les principaux enjeux des débats qui auront lieu tout au long de l'année 2015. Il a, en effet, été marqué leur insistance sur la nécessité de mobiliser toutes les sources de financements, qu'elles soient domestiques, internationales, pu-

mis d'aborder des thèmes variés. Il s'est notamment agi des préoccupations des pays francophones à faible revenu, le mécanisme de restructuration de la dette et l'importance du commerce international. Par ailleurs, l'OIF a initié la production de brèves sur le développement durable pour accompagner le processus d'élaboration du Programme de développement post 2015.

L.D.

ROME

L'affaire des 22 enfants adoptables de Kinshasa continue d'agiter les travées de l'Assemblée

Qui, pourquoi et que fait le gouvernement ? Ces trois questions sont revenues à l'Assemblée mardi à propos de la disparition supposée des vingt-deux petits Congolais.

La séance d'interrogations écrites du gouvernement mardi à l'Assemblée nationale à Rome est revenue sur les questions que pose le sort de vingt-deux petits Congolais qui devaient arriver à Rome par adoption et dont on ne sait plus grand-chose depuis le 29 décembre. C'est à cette date, en effet, que les enfants ont été prélevés par trois hommes disant agir au nom de la Commission italienne des adoptions internationales, et conduits vers une destination jusqu'ici inconnue.

Plusieurs députés s'émeuvent de cette affaire qui risque d'avoir des retombées négatives sur la coopération italo-congolaise. Un raidissement des rapports entre les deux pays maintenant interviendrait au plus mauvais moment : il y a quelques mois à peine, un premier groupe d'enfants avait pu quitter à grand mal la capitale congolaise pour enfin rejoindre les familles italiennes adoptantes qui les auront attendus pendant plus de six mois ! Bureaucratie tatillonne, imbroglio de dossiers occidentaux dont beaucoup ne correspondant pas à la notion africaine de famille avaient failli tout faire capoter.

Cette fois-ci, les choses semblent plutôt s'orienter vers les interrogations sans réponses. « Que fait le gouvernement à Rome pour dénouer une affaire des plus brumeuses ? », demandent les députés. Selon les confrères locaux et internationaux, les enfants, qui attendaient à l'orphelinat « Maison familiale Ange Gabriel » de Kinshasa leur transfèrement à Rome, ont été prélevés de nuit, en pyjama. La presse est unanime à dire que le gouvernement de Kinshasa est lui aussi tombé littéralement des nues lorsque l'affaire est parue dans les colonnes du journal Le Potentiel (RDC) et du Huffington Post (USA).

En Italie pourtant, d'autres médias soutiennent que tout ça est loin d'être aussi mystérieux qu'on veut le dire. Le journal Il Fatto quotidiano (21 janvier) croit savoir que « Palazzo Chigi (la primature italienne, Ndlr) a diffusé une note qui affirme que les 22 enfants se portent bien et que leurs proches sont en contact avec la Commission des adoptions internationales ». Thèse identique chez Il Giornale qui soutient que les 'agents préleveurs' disaient agir au nom de la Commission italienne des adoptions. Or, cette instance « présidée par Silvia Della Monica est sous la dépendance de la Farnesina » (le ministère italien des Affaires étrangères - Ndlr). Alors qui a fait quoi, quand et pourquoi ? Mais l'unique question qui vaille est : où sont les enfants aujourd'hui ?

Lucien Mpama

JUSTICE

Le PGR exhume l'affaire Wivine Moleka-Vital Kamerhe

Le procureur général de la République (PGR) a été instruit de pourvoir en cassation contre la décision du tribunal de grande instance de la Gombe et d'ordonner le renvoi de la cause devant le tribunal de paix de Ngaliema.



Vital Kamerhe

Nouveau rebondissement dans l'affaire Wivine Moleka-Vital Kamerhe. C'est le moins qu'on puisse dire lorsqu'on sait que ce dossier judiciaire avait été déclaré classé, les deux parties ayant opté pour un arrangement à l'amiable. Il revient aujourd'hui à la surface suite à une décision de la Cour suprême de justice de se saisir de l'affaire pour l'envoyer à sa section judiciaire pour une étude approfondie. Une décision qui résulte d'un réquisitoire de pourvoi en cassation introduit par le PGR sur injonction de l'ancien ministre de la Justice. Pour les avocats de Vital Kamerhe, il n'est pas question d'exhumer cette affaire étant entendu que la requérante Wivine Moleka avait renoncé à toute action judiciaire au terme d'un deal conclu en décembre 2013. « Nous attendons la notification de cette décision pour voir les détails de la motivation, examiner les voies et moyens que nous pourrions utiliser en droit pour pouvoir rétablir le droit », a déclaré Me Mukendi wa Mulumba, un des membres du collectif d'avocats du leader de l'UNC. Pour lui, le fait que les deux parties avaient conclu « in tempore non suspecte » une transaction dans laquelle la députée Wivine Moleka avait renoncé à toutes ses actions déposées devant le tribunal de paix et le tribunal de grande

instance, annihile toutes démarches judiciaires qui seront entreprises par la suite dans le cadre de cette affaire. Entre-temps, la Cour suprême de justice est déterminée à juger le président de l'UNC en premier et dernier ressort nonobstant l'arrangement conclu entre les deux parties. Bâtonnier national de son état et principal avocat de Wivine Moleka, Me Matadi Nenga en appelle au respect strict de la procédure tout en demandant aux juges de renvoyer cette cause devant « le juge naturel », à savoir le tribunal de grande instance de la Gombe. Il l'a déclaré le 28 janvier à l'audience publique à la Cour suprême de justice. Pour la défense de Vital Kamerhe, cette formule pro-



Wivine Moleka

posée par le bâtonnier Matadi Nenga serait une façon de reconnaître indirectement le caractère irrecevable du réquisitoire du PGR. Ce, d'autant plus que la défense stigmatise aussi le fait que le réquisitoire du PGR n'ait pas été soumis préalablement à l'examen du juge de fond pour permettre un débat contradictoire conformément à la procédure. Ce hiatus constitue pour elle un autre moyen de cassation pour rejeter l'action du PGR qui aurait un sous-bassement politique. Pour rappel, Wivine Moleka poursuit Vital Kamerhe pour imputations dommageables. Ce dernier aurait accusé, sans preuve, d'avoir fraudé lors des élections législatives de 2011 pour lesquelles elle avait été élue députée. Maints observateurs pensent qu'au-delà du juridique, des motivations politiques en perspective de la présidentielle de 2016 dont le président de l'UNC est annoncé pour partant.

Alain Diasso

NORD-KIVU

Les Fardc lancent « Sukola 2 » contre les FDLR

Les Fardc ont lancé le 29 janvier les opérations militaires pour le désarmement forcé des rebelles rwandais des FDLR.

Après l'expiration le 2 janvier de l'ultimatum lancé par La Conférence internationale pour la région des Grands lacs (Cigril) et la Communauté des États de l'Afrique australe pour les amener à désarmer volontairement, les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) continuent à se comporter comme si de rien n'était. Seulement une petite portion, près de 26% des combattants de ce groupe armé ont déposé les armes sur un effectif total évalué autour de 1300 éléments.

Aujourd'hui encore, l'on attend la décision de la communauté internationale qui tergiverse pour lancer l'offensive contre les récalcitrants. En attendant que les chefs d'État africains adoptent une attitude claire sur ce dossier dans la foulée du sommet de l'Union africaine qui s'ouvre ce vendredi à Addis-Abeba, la RDC a décidé de prendre ses responsabilités. Depuis le 29 janvier, l'opération « Sukola 2 » vient d'être relancée sous

la bénédiction de l'État-major général des Fardc. Ces nouvelles opérations contre les FDLR qui sont à dissocier de celles attendues de la Cigril visent à les contraindre à déposer les armes. Le général Didier Etumba qui a lancé officiellement l'opération à partir de la ville de Beni au Nord-Kivu pense que l'appui de la Monusco s'avère capital. À la Monusco, on salue cette opération avec la promesse de mettre à contribution tous les moyens à la disposition des Fardc conformément au mandat de la mission onusienne destinée à appuyer l'armée nationale dans le désarmement des FDLR. Il est, en outre, rapporté que des évaluations conjointes seront régulièrement faites au niveau tactique, opérationnel et stratégique pour une meilleure conduite de l'opération « Sukola 2 ». Rappelons que les FDLR constituent une rébellion basée dans l'Est de la RDC et composée des combattants hutus rwandais qui avaient traversé la frontière après le génocide de 1994. Elles sont régulièrement accusées d'exactions sur les populations civiles dans les territoires qu'ils ont occupés notamment au Nord et au Sud-Kivu.

Alain Diasso

PERMIS DE CONSTRUIRE

Baisse spectaculaire des coûts

Le gouvernement de la République a baissé de 50% les taux des droits et taxes à percevoir à l'initiative du ministère de l'Aménagement du territoire, Urbanisme et Habitat.

C'est la substance même de l'arrêté interministériel n° CAB/MIN-ETUH/0001/2015 et n° CAB/MIN/Finances/20/2015/0001 publié le 21 janvier 2015. Le document comporte des changements en matière de fixation des taux des droits et taxes à percevoir. Cette réforme présentée comme majeure marque un pas de plus dans la voie de l'amélioration du climat des affaires et des investissements en RDC. Pour autant, sa concrétisation a pris beaucoup de temps au point de préoccuper ouvertement les experts qui craignaient plus que tout un nouveau recul du pays dans les classements internationaux dont le Doing Business.

Contre-performances

Dans le Doing business 2015, l'indicateur « Permis de construire » a connu déjà en son temps une modification mineure. Le coût de construction est désormais fixé à 50 fois le revenu par habitant. Auparavant, il était évalué par les contributeurs de Doing Business. En second lieu, cet indicateur ne comprend plus les procédures

pour obtenir une connexion téléphonique fixe.

Autre chose, les changements méthodologiques signalés portent sur l'élargissement de l'indicateur pour arriver à mesurer les bonnes pratiques en matière de réglementation de construction. Cela touche les points cruciaux comme la facilité de l'accès au code du bâtiment et le respect des bonnes pratiques, la conception et les inspections avant, pendant et après la construction, ainsi que les qualifications requises pour les professionnels examinant les plans ou effectuant les inspections, sans oublier les règles en matière de responsabilité et d'assurance. Après la publication du Doing Business 2015, les experts du gouvernement ont épinglé une des causes de la contreperformance de la RDC : le coût élevé du permis de construire. Dès lors, les propositions soulignaient la nécessité de réduire le coût par arrêté interministériel, de démarrer une étude de faisabilité pour la création d'un guichet unique et d'élaborer le code de l'urbanisme. L'impact attendu était d'arriver à réduire les coûts, les délais et les procédures.

Changements

L'arrêté interministériel publié le 21 janvier tend ainsi à répondre

à l'obligation de résultats. Et il comporte bien des innovations, comme l'on peut le découvrir dans une synthèse du Comité de pilotage de l'amélioration du climat des affaires et des investissements (CPCAI).

D'abord, le taux du permis de construire est désormais fixé sur la base d'un coefficient de localisation géographique et urbanistique suivant le rang de chaque entité urbaine et les catégories (superficiés bâties pour usage résidentiel, administratif, éducatif, social, commercial, culturel ; superficiés bâties pour les complexes industriels et sportif). La RDC est subdivisée en entités urbaines classifiées en quatre rangs par des coefficients de pondération selon le degré d'urbanisation de l'entité concernée.

Enfin, le taux de la bâtisse qui se calculait jadis en pourcentage et rendait, de ce fait, le coût plus élevé a subi une réforme et se calcule désormais en surface bâtie en «mètre carré» sur base du coefficient de pondération des entités urbaines. En définitive, si l'on intègre le nouveau mode de calcul, le coût du permis de construire connaît une baisse de 50%.

Laurent Essolomwa

CAN 2015-QUART DE FINALE

La RDC vise la qualification face au Congo Brazzaville

Les deux pays aux capitales les plus rapprochées du monde (Kinshasa et Brazzaville) vont s'affronter, le 31 janvier, à Bata en Guinée Équatoriale, en quart de finale de la 30e édition de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN).

La confrontation entre deux pays frères, la République démocratique du Congo et la République du Congo Brazzaville, qui ont une langue nationale en commun (le fameux lingala) laisse la place à la passion. On parle d'un classico de l'Afrique, du derby de pool Malebo chargé d'histoires. Et à propos de l'histoire, les deux équipes se sont déjà opposées à trois reprises en phase finale de la CAN. Et à chaque fois, l'une des deux sélections, a atteint la finale pour raffler le trophée continental. Même si l'histoire n'est pas du domaine du déterminisme rigoureux, mais parfois elle se répète fort bien. La RDC (dix-sept participations) a été championne en 1968 et en 1974 alors que le Congo Brazzaville s'est adjugé le sacre en 1972. Et pour la confrontation du 31 janvier, les deux adversaires pensent mordicus à la victoire.

Après une qualification hypothétique de la RDC en quart de finale, le sélectionneur Florent Ibenge a déclaré à la presse : « On venait pour tout faire afin de passer au prochain tour ». Comme pour dire que l'objectif de son groupe est atteint en accédant en quart de finale. Il est revenu sur la manière dont les Léopards se sont qualifiés pour cette phase finale de la CAN, dans un groupe difficile avec la Côte d'Ivoire, le Cameroun et la Sierra Leone. La qualification a été effective à 22 heures comme meilleur troisième de tous les groupes



Les Léopards de la RDC avant le match contre la Tunisie (photo Dépêches de Brazzaville)

des qualificatifs, à la fin du match qui opposait la Tunisie à l'Égypte (2-1). Le sélectionneur franco-congolais a exprimé sa satisfaction sur la prestation de son groupe contre la Tunisie en dernière rencontre du groupe B de la CAN. « Je suis très content parce qu'on est arrivé petitement dans cette compétition. Je l'avais dit au départ de Kinshasa, on était dans un groupe difficile. On était le dernier classé dans notre groupe. J'avais dit que si c'est difficile pour nous, il le sera aussi pour les autres. Je crois que vous l'avez vu aujourd'hui face à la Tunisie qui est la deuxième nation africaine de football, on a fourni une belle prestation. Même si la première mi-temps était difficile. La seconde mi-temps était beaucoup plus intéressante pour nous. On se retrouve en quart de finale. Depuis 2006, on y était plus », a-t-il fait remarquer. Florent Ibenge s'attend à un match difficile contre le Congo Brazzaville : « Nous allons continuer à croire en nos forces, même si on a les faiblesses. On va les jouer même si c'est un groupe très compact, très difficile, avec une

paire d'attaquants très complémentaires. Un qui est très grand qui tient le ballon et un qui va très vite. Et au milieu du terrain, ils sont à quatre très travailleurs. Donc une équipe très difficile à manœuvrer, mais on va y aller avec la ferme intention de se qualifier ».

Le capitaine des Léopards, Youssouf Mulumbu, qui s'était blessé aux ischio-jambiers lors du match contre le Cap-Vert (0-0), présente ce derby du pool Malebo comme un match entre un grand-frère et un petit frère. « Il faut qu'on montre qu'on est le grand Congo. On ne peut pas perdre contre le petit-frère », a déclaré sur Radio Top Congo le milieu récupérateur de West Bromwich Albion en Angleterre. Selon le Dr Bungu de la sélection de la RDC, Mulumbu devrait être hors du terrain pendant une semaine. Il n'a donc pas disputé le troisième match contre la Tunisie, et il pourrait peut-être tenir sa place contre le Congo Brazzaville en quart de finale. Le rendez-vous est pris pour le samedi au stade de Bata à partir de 16h00 GMT.

Martin Enyimo

CAN 2015

Le Congo et la République démocratique du Congo : des derbys souvent serrés où le spectacle est toujours au rendez-vous

En phase finale de la CAN comme en éliminatoires de la CAN, les duels entre le Congo et son voisin, la République démocratique du Congo ont toujours donné lieu à de rudes empoignades.

Lors de sa première participation en CAN en 1968 à Asmara en Ethiopie, le Congo est opposé à son voisin, le Congo Kinshasa qui gagne sur le score de 3 buts à 0 grâce à Muwawa et Kabamba (2 buts).

A la fin du tournoi, le Congo Kinshasa remporte le trophée. La deuxième confrontation entre les deux équipes en CAN a eu lieu le 27 février 1972 à Douala. Ce jour-là, malgré une interruption de trente minutes due à une panne d'électricité, Le Congo s'incline 2 buts à 0 devant les Léopards grâce à deux buts de Ntuma « Pouce ». Au final, c'est pourtant le Congo qui va tenir le graal.

La 3^e confrontation a lieu le 5 mars 1974, les Diables rouges gagnent sur le score de 2 buts grâce à Mbono « Le Sorcier » (70^e) et Minga « Pépé » qui ont répondu au but de Mayanga « Adelar » inscrit à la 25^e minute. A l'issue de la compétition, le Zaïre s'approprie sa deuxième CAN.

En éliminatoires de la CAN et du Mondial, les deux équipes ont joué huit rencontres. La RDC a gagné trois contre deux pour le Congo. À trois reprises, les deux équipes ont fait match nul. Lors des éliminatoires de la 12^e CAN au Nigeria, le Congo et le Zaïre se rencontrent pour la première fois. Le 8 avril 1979, le Congo bat le Zaïre sur le score de 4 buts à 2, mais trop tendres les Congolais s'inclinent le 15 Avril au Stade du 20 mai à Kinshasa sur le score de 4 buts à 1. Nkoumbou, Okouo-Akaba, Dengaky, Mounoundzi, Mbama-Nkounkou, Ntsélan-Tsiéné,

Ndomba, Bahamboula-Mbemba, Lingongo et Lakou disent alors adieu à la CAN. Six ans après, lors des éliminatoires de la CAN 1986, le 31 mars 1985 à Brazzaville, le Congo s'incline sur son terrain sur le score de 5 buts à 2 avant d'aller contraindre les Zaïrois au nul blanc 0-0.

Lors de la coupe du monde 1998 en France, logé dans le groupe 3, le 6 janvier 1997 à Kinshasa, le Congo contraint la République démocratique du Congo sur le score nul d'un but partout grâce à Bongo Christ qui a scoré à la 5e minute. Lors du match retour, le 8 Juin 1987, sur un pénalty converti par Younga Moughani, le Zaïre s'incline au Stade Casimir Mvoulaléa de Pointe-Noire.

Lors de la coupe du monde 2002, la RDC bat le Congo 2 buts à 0 à Kinshasa avant de le contraindre à un nul d'un but partout au match retour.

Les deux équipes se sont aussi rencontrées lors des 3e Jeux d'Afrique centrale en 1987 à Brazzaville où elles se sont séparées sur le score nul vierge de 0 but partout.

Lors de la première édition du championnat d'Afrique des Nations en 2009 en Côte d'Ivoire, réservé aux joueurs locaux, la République démocratique du Congo, futur vainqueur de l'édition avait éliminé les Diables rouges 3 buts à 0 à Kinshasa le 17 mai 2008 et 1 but à 2 à Brazzaville. Lors de la 3e édition du CHAN 2014 EN Afrique du Sud, les Congolais prennent la revanche après une défaite de 1 but à 2 à Kinshasa, ils battent les Congolais de la République démocratique du Congo 1 but à 0 à Dolisie. Mais La République va se qualifier en CAN après avoir gagné le match de barrage contre le Cameroun.

Hervé Brice Mampouya

Les jeunes de Kilomètre 4 ne restent pas indifférents de l'exploit du onze national

Alors que les Diables rouges se préparent pour défier leurs adversaires, les Léopards de la RDC, le 31 janvier à Bata, les jeunes de l'arrondissement I Lumumba en général et ceux du quartier Kilomètre 4 (KM4) en particulier continuent à célébrer la prouesse des Diables rouges.

Rencontrés dans leur fief dans le secteur Porto à KM4, tous les jeunes réunis souhaitent la victoire du Congo fasse à la RDC, afin de se qualifier en demi-finale. Ils se sont exprimés après le match de qualification. « Je n'ai pas pu contrôler mon émotion après la victoire des Diables rouges, 2-1, face au Burkina-Faso. C'est une joie immense parce que cela fait 15ans que le Congo n'était plus présent en phase finale de la CAN, donc nous devons soutenir l'équipe Jusqu'au bout », a indiqué Dany Onkouï et Léa Tchiboli qui ont félicité Claude Le Roy, l'entraîneur congolais.

De son côté, Aurelle Makita, s'est dit très contente de voir l'équipe national se hisser en quarts de finale de la CAN. La Congolaise souhaite que les Diables rouges se propulsent jusqu'en finale.

Une autre fille, Grâce Mboundou, a souligné que le peuple congolais avait peur dans le ventre avant le début de la compétition. Maintenant, on a plus rien à craindre. De même, Doliphe Madama qui est tombée dans la boue reste contente. « Tout le quartier KM4 est fier de la réussite des Congolais. Nous avons jubilé ensemble après la qualification, nous avons fait le tour du quartier malgré la boue », a-t-elle dit.

De leur côté, les hommes ne sont pas restés indifférents. « Je suis tellement content de notre onze que nous soutiendrons jusqu'au bout », a indiqué César Likibi. Tandis que Wilson Ekoni Mongo a demandé à l'entraîneur Claude Le Roy et ses poulains de continuer à fournir les efforts. Car tout le peuple congolais est derrière eux. « Nous leur souhaitons bonne chance pour la suite. Car, a-t-il poursuivi, avec le système de l'entraîneur, nous pouvons arriver en finale ». Enfin, pour Olivier, on a plus peur de suivre les matchs des Congolais comme avant. « Bonne chance aux Diables Rouges »

Charlem Léa Legnoki

MWANA FOOT

La coupe Jean Félix Tchicaya se poursuit à Pointe-Noire

Organisée par le secrétariat général de l'arrondissement 2 Mvou-Mvou, la finale de cette coupe qui regroupe les équipes des huit écoles primaires publiques dudit arrondissement interviendra le 15 février prochain. Dans ce cadre des matchs sont prévus dans la semaine, notamment le 29 janvier à Ndéndé Niengo et le 31 janvier à Mvou-Mvou.



Lauréate Mberigi Bigny saluant les joueurs lors du lancement de la coupe

Les différentes équipes qui participent à cette compétition sportive sont réparties en deux poules: le premier regroupe les équipes des écoles primaires de La paix, Saint-Jean-Baptiste, 31 Juillet A et Ndéndé-Niengo B. Le second regroupe les équipes de 31 Juillet B, Ndéndé-Niengo A, Mvou-Mvou, Alexis-Makosso. La compétition a été lancée le 22 janvier à l'école primaire de Mvou-Mvou par Lauréate Mberigi Bigny, secrétaire générale de Mvou-Mvou. La cérémonie s'est déroulée en présence de Jean Baptiste Sitou, directeur départemental de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, de Pascal Moukala, chef de service sports, représentant le directeur départemental des Sports et de l'Éducation physique, et de Gabriel Tchikaya, inspecteur sectoriel de l'arrondissement. Jusqu'au 15 février, le public aura droit à quatre matchs de 20 minutes fois deux dans la semaine, soit deux matchs tous les jeudis de 8 h 30 à 11 h 30 et deux matchs tous les samedis aux mêmes heures.

Le match d'ouverture a opposé les équipes des écoles 31 Juillet A et Alexis-Makosso qui ont fini par un score d'un but partout. Au deuxième match la Paix a été battue par Ndéndé Niengo avec un score de 1-2.

Le 23 janvier à Ndéndé-Niengo Saint-Jean-Baptiste a eu raison de 31 Juillet B (3-1) et Ndéndé-Niengo a fait un match à égalité avec Mvou-Mvou (1-1).

ACCIDENT DE CIRCULATION

Deux hommes en uniforme trouvent la mort

Le drame s'est produit le 28 janvier à Ngoyo, dans le sixième arrondissement de Pointe-Noire. Un gros véhicule chargé de tonnes de ciment a causé la mort de deux hommes en uniforme qui roulaient à bord d'une moto communément appelée Jakarta.

Il s'agit d'une collision violente, entre un véhicule et une moto qui s'est produite aux environs de 14 heures sur la route dite de la frontière, peu après le virage de Mayinga. Selon les témoins qui ont essayé de décrire la scène, les deux moyens de circulation roulaient dans le sens opposé, quand le véhicule a percuté de plein fouet la moto avant d'entraîner les deux personnes à bord sur la chaussée,

Deux rendez-vous sont prévus dans la semaine. Le 29 janvier les matchs qui se joueront à Ndéndé-Niengo opposeront Mvou-Mvou à 31 Juillet B pour le 1er match, et 31 Juillet A à La paix pour le 2e match. Le 31 janvier à Mvou-Mvou sud le 1er match se jouera entre Alexis Makosso et Ndende-Niengo A, et le 2e match entre Ndéndé Niengo B et Saint-Jean Baptiste.

Cette coupe, à indiqué Lauréate Mberigi Bigny, a été organisée en vue d'instruire les enfants sur certaines valeurs morales « Il est de notre devoir de veiller sur les enfants. Le président de la République nous a instruits au travail et nous essayons à notre manière de suivre cette directive en conscientisant nos enfants par le sport. Nous savons qu'à travers

le sport naissent l'amour, la fraternité et le fair play qui sont des valeurs que nous voulons remettre au centre de leurs activités», a-t-elle expliqué. Cette compétition que la secrétaire générale de Mvou-Mvou entend pérenniser est aussi un moyen de détecter des talents comme elle l'a expliqué « En suivant les matchs, nous constatons qu'il y a des enfants qui ont des aptitudes. Nous allons nous battre au niveau de Mvou-Mvou afin qu'au sortir de la coupe et des compétitions de l'ONSU, de récupérer ceux qui se démarqueront pour former une équipe scolaire de Mvou-Mvou qui pourront se rencontrer avec les autres équipes», a-t-elle expliqué.

Quant au nom de la compétition « Coupe Jean Félix Tchicaya », elle a expliqué : « Jean Félix Tchicaya est le premier parlementaire congolais mais beaucoup ne le connaissent pas, surtout les enfants. C'est un moyen donc de les conduire à s'interroger sur l'homme et à chercher à en savoir plus sur lui. De cette manière, ils découvriront qui il a été et ce qu'il a fait pour le pays et l'Afrique. » Selon Pascal Moukala, une équipe a été mise en place pour détecter, pendant toute la compétition, les talents qui sont sur le terrain. Notons que la demi-finale et le match de classement de cette compétition interviendront le 12 février et la finale le 14 février.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

jusqu'à ce qu'elles décèdent.

À en croire les témoins, le chauffeur du véhicule est sorti indemne de l'accident, avant de prendre la fuite. L'excès de vitesse serait l'une des principales causes de l'accident. La présence des deux corps sans vie sur la route a perturbé la circulation pendant un moment sur la zone de l'accident.

Rappelons que des accidents mortels sont récurrents à Pointe-Noire, le dernier en date s'est produit il y a une semaine, en plein centre ville, plus précisément vers la BCI (Banque commerciale internationale). Bilan : un mort et des blessés graves.

Hugues Prosper Mabonzo

CAN-2015/QUARTS DE FINALE

La Guinée affrontera le Ghana

Le Syli national de la Guinée sera aux prises, le 1^{er} février prochain en quarts de finale aux Blacks-stars du Ghana dans un duel 100% ouest-africain. C'est le verdict du tirage au sort qui a été effectué ce jeudi à Malabo pour les départager avec les Aigles du Mali.

Les deux équipes avaient le même nombre de points à l'issue de la phase de poules : trois points chacune avec le même nombre de buts marqués et buts encaissés identiques (trois sur trois). Dans ce cas de figure, le tirage au sort était la seule option prévue dans l'article 74 du règlement de la compétition pour départager les équipes dont l'égalité persiste.

Le sort a été cruel pour le Mali, médaillé de bronze de la dernière édition et qui restait sur deux demi-finales consécutives. Il a plutôt souri au Syli National de Guinée quand Amara Dabo, financier au ministère des Sports de Guinée a tiré le bon numéro, et le général Babacar Diarra, président de la Fédération malienne a choisi le mauvais. Un tel cas de figure s'était produit pour

la dernière fois en Coupe d'Afrique en 1988 quand l'Algérie accédait aux quarts de finale aux dépens de la Côte d'Ivoire. En 1972, le Congo vainqueur de l'épreuve, avait connu ce bonheur, au détriment du Maroc, avant de se qualifier pour les demi-finales puis remporter la coupe. la Guinée et la RDC sont les deux sélections qualifiées pour les quarts de finale avec trois points. Et le Congo est la seule équipe avoir totalisé sept points à l'issue du premier tour. On connaît désormais toutes les combinaisons des quarts de finale de la 30e CAN.

Les combinaisons des quarts de finale

Le samedi 31 janvier à Bata, le Congo en découdra avec la RDC et la Tunisie affronte la Guinée Equatoriale. Le dimanche à Malabo, le Ghana affronte la Guinée et la Côte d'Ivoire en découdra avec l'Algérie. Le vainqueur du match Congo-RDC affrontera en demi-finale celui de la Côte d'Ivoire et celui de la Tunisie-Guinée Equatoriale en découdra avec la gagnant Ghana-Guinée

James Golden Eloué et Camille Delourme

Le Congo premier de tous les qualifiés

Le onze national congolais est l'unique équipe à s'être qualifiée, en quarts de finale, avec le nombre de points le plus élevé. Une performance qu'aucun pronostiqueur n'avait prédite. Le point de la phase de poule.

Peu sont ceux qui croyaient que les Diables rouges termineraient non seulement premiers de leur groupe mais aussi premiers de tous les qualifiés au second tour de la compétition. Ils étaient donnés pour éliminés dès la phase de poules dans un groupe où le Gabon d'Aubameyang et le Burkina Faso, vice-champion d'Afrique en titre, faisaient figure de grands favoris. Les Congolais ont fait quinze ans de passage à vide, sans une seule participation à la CAN. Et puis, les vingt-trois joueurs sélectionnés par

surprendre », avait promis Delvin Ndinga avant leur départ. Et à Dominique Malonga d'ajouter : « Nous n'allons pas simplement pour participer mais pour jouer et gagner d'autant plus que nous sommes tous des compétiteurs ». Sur le terrain, les Diables rouges ont tenu à prouver qu'au football le ballon est rond pour tout le monde. D'abord en arrachant un nul d'un partout face à la Guinée Equatoriale, pays hôte. Ensuite, les Panthères du Gabon et les Etalons du Burkina ont fait les frais



Les Diables rouges du Congo

Claude Le Roy n'ont jamais participé à une phase finale de la Coupe d'Afrique. Autant de raisons qui renforçaient le scepticisme autour de ces Diables rouges, considérés comme des novices qui venaient que pour apprendre et laisser sa peau à vil prix. Pourtant, « ...) Nous irons pour

de la rage de vaincre des Diables rouges. Ils se sont inclinés respectivement 0-1 et 1-2. Deux victoires et un match nul, le Congo termine la phase de poules avec un compteur chargé de 7 points. D'ailleurs, aucune autre équipe, même les plus favorites, n'a réalisé une telle performance. Les

derniers dans les pronostics ont donc terminé premiers.

Thievy Bifouma premier joueur...

En dehors du collectif, des individualités se sont illustrées au sein de l'équipe nationale du Congo. L'attaquant Thievy Bifouma, en l'occurrence, est le premier joueur à avoir inscrit deux buts dans cette compétition, bien avant Max Gradel de la Côte d'Ivoire, André Ayew du Ghana et Ahmed Akaichi de la Tunisie. Par ailleurs, d'autres Diables rouges ont été désignés « Homme du match ». C'est le cas du capitaine Prince Oniangué, lors de la rencontre entre le Congo et le Gabon. Le milieu de terrain congolais a d'ailleurs inscrit l'unique but du match. La même chose pour l'attaquant Fabrice Ondama face au Burkina Faso, après avoir inscrit le but de la victoire des Diables rouges qui les a définitivement qualifiés en quart de finale.

Les autres qualifiés

Après le Congo vient le Ghana et l'Algérie qui se sont qualifiés avec 6 points. La Côte d'Ivoire, la Guinée Equatoriale et la Tunisie ont obtenu leurs tickets de quart de finale avec 5 points chacune. Les Léopards de la RDC se sont qualifiés avec le nombre de points le plus bas : 3 points, synonyme de trois matches nuls d'affilée. Ce sera le cas pour la Guinée ou le Mali qui croisent leurs doigts en attendant le tirage au sort. En attendant, les Diables rouges restent concentrés sur le match qui les opposera samedi prochain aux Léopards de la RDC.

Rominique Nerplat Makaya

BRIN D'HISTOIRE

Le frère Hyacinthe

Le frère Hyacinthe. Ce prénom ne dit sans doute rien aux Brazzavillois. Mais pendant près de 50 ans, cet homme aux multiples talents a contribué à l'épanouissement de la ville de Brazzaville. Il est décédé à l'hôpital général de Brazzaville, le mercredi 3 juin 1953, dans sa 79e année. Il aurait eu 112 ans à la fin de cette année.

Le Frère Hyacinthe de la Mission catholique était arrivé à Brazzaville, le 19 novembre 1903. À cette époque, Brazzaville est une «ville» en train de se développer. Le Plateau, quartier résidentiel existe déjà, de même que la Mission, résidence de Monseigneur Augouard. En contrebas de la Mission, le village « du mariage » chrétien où les premiers enfants libérés de l'esclavage et baptisés par Monseigneur Augouard s'étaient installés. Près de là, le cimetière de la Mission (actuellement centre d'information des Nations unies). « Partout la brousse et la savane herbeuse, entrecoupées de sentiers qui permettaient des raccourcis vers Poto-Poto, petit village embryonnaire, et surtout

vers le Beach ». « Aux alentours de la Mission même, vers l'hôpital en construction et le jardin zoologique, la forêt, avec quelques clairières où apparaissaient de petits villages dont le plus célèbre était le village du chef Mpiaka ».

En ce début du XX^e siècle, Brazzaville n'est pas encore la capitale du Congo français. Elle est cependant une ville en pleine croissance. Dans un rapport du 1^{er} mai 1900, signé par Bouchamps, délégué du commissaire général, on peut lire : « Le pays s'est subitement transformé et, là où naguère s'élevait un modeste poste français, une ville prend naissance et couvre de ses constructions les rives du Pool que la brousse revêtait il y a quelque 6 mois encore d'un manteau impénétrable de verdure ! [...] Partout ont été ouvertes de vastes où flottent nos couleurs. [...] Ici l'argile des berges est transformée en briques ».

C'est donc dans cette ville en construction que le frère Hyacinthe fait ses premières armes d'ouvrier. « La première briqueterie existait, certes, puisque déjà Monseigneur Augouard et le R. Père Rémy avaient pu construire la Résidence, la vieille Cathédrale et quelques dépendances de la Mission. Le frère Hyacinthe fut chargé de cette industrie. On ne peut chiffrer le nombre de briques sorties de ses fours ».

Mais le frère Hyacinthe « fut un maçon extrêmement courageux. On ne peut énumérer toutes les maisons et églises qui sont sorties de ses mains. Citons pourtant, dans l'ordre chronologique, l'agrandissement de la Cathédrale en 1908, tous les grands bâtiments scolaires de la Mission qui forment aujourd'hui l'école Chaminade, l'église et le presbytère Saint-François, l'orphelinat Augouard et la résidence actuelle des Sœurs de Saint-Joseph, les écoles de Poto-Poto (Saint-Vincent) et de Baongo (Saint-Joseph), l'église de Ouenzé, etc. »

Au sujet de l'école Saint-Joseph, il convient de signaler qu'une salle porte le nom d'un autre missionnaire frère Hervé, ancien directeur de l'école Sainte- Jeanne-d'Arc, pionnier

de l'enseignement au Congo. Il s'était éteint en 1940 à l'âge de 36 ans.

Pour revenir au rapport Bouchamps du 1^{er} mai 1900, un détail important a retenu mon attention que je laisse à la méditation des citoyens de Brazzaville à un moment où les érosions font des dégâts dans certains quartiers de la capitale congolaise, du fait, notamment, de l'occupation anarchique des terrains. « L'administration ne reste pas inactive. Elle s'efforce d'abord d'empêcher Brazzaville de glisser dans les ravins : elle fait planter des bambous pour retenir les terrains qui ont une fâcheuse tendance à l'effondrement. Elle envisage même d'élever des murailles de soutènement » en ayant soin de ménager de distance à distance des ouvertures pour l'écoulement des eaux. »

Le frère Hyacinthe fut « un ouvrier infatigable, qui, en cinquante ans de vie missionnaire, prit à peine trois années de congé dans sa chère province d'Alsace ». Un sacerdoce !

MFUMU